

ST-JUSTIN

Jeudi,

5 mars 1936.

Vol. XV.

No. 18

Rédigé en  
collaboration

# L'ECHO de Saint-Justin

Editeur-Propriétaire: W.-H. Gagné

Journal Hebdomadaire

Abonnement:

Canada: \$1.00  
E.-Unis: \$1.50Rédaction et Ad-  
ministration  
St-Justin,  
Co. Maskinongé.

## LE SALAIRE DES INSTITUTRICES

Il y a quelques années plusieurs journaux de Montréal et de Québec ont protesté contre la mesquinerie des commissions scolaires à l'égard des institutrices. Certes, nos confrères de la grande presse avaient bien raison de stigmatiser comme elle le méritait la conduite honteuse d'une certaine partie de notre population.

En ce temps-là, un journal de Québec publiait une annonce demandant une institutrice pour école élémentaire, à raison de quatre-vingt-douze piastres par année, logée et chauffée.

Cette annonce que des commissaires d'écoles n'ont pas eu honte d'afficher dans la presse a inspiré au Journal de Montréal les très justes observations qui suivent:

"Quatre-vingt douze piastres par année! Si cette pauvre fille n'est pas une chinoise, il lui en coûtera toujours bien quarante pour ne pas crever de faim, cinq pour aller à l'église de temps à autre, et une dizaine pour se vêtir décentement.

"Au bout de l'année, après avoir épuisé sa santé à élever des enfants honnêtement, il lui restera donc quarante piastres.

"Une fille de chambre, sa voisine peut-être, en aura le double pour avoir brassé de la plume et secoué des couvertes.

"Faites instruire vos filles, braves gens! Vous voyez ce que l'instruction, appliquée à la plus noble des tâches, rapporte à ceux qui l'ont reçue.

Franchement, nous avons honte d'être obligés d'écrire ainsi, mais n'est-il pas temps de stigmatiser comme elle le mérite, l'avarice de ceux qui spéculent ainsi sur les sacrifices des pauvres instituteurs et institutrices.

"C'est une honte de traiter avec autant de mesquinerie ceux ou celles qui se dévouent à l'instruction de la jeunesse."

La vigoureuse campagne entreprise contre ce lamentable état de choses devait nécessairement produire des résultats. Et l'on vit alors s'élever le salaire des institutrices jusqu'à \$300 et même \$325. Ce prix était adopté à peu près par toutes les municipalités en ces toutes dernières années et c'était quasi satisfaisant du moins pour les institutrices de nos campagnes. Mais des esprits jaloux, des commissaires malfaisants ont réussi à faire diminuer le salaire des pauvres maîtresses à un point alarmant. Il est alors devenu urgent d'enquêter et de passer une loi à l'effet d'obtenir un salaire minimum pour celles qui se dévouent à l'éducation de nos enfants.

Alors les membres du Conseil de l'instruction publique se sont consacrés à la solution de cet important problème. M. De laage a soumis une proposition de M. Victor Doré et de l'honorable sénateur J.-E. Prévost qui a été adoptée par le sous-comité. Il s'agit d'établir le salaire minimum des institutrices à \$300, par année. MM. Doré et Prévost proposent aussi un nouveau mode dans la répartition de ces primes de traitement réparties "au pro rata" des enfants inscrits dans chacune des écoles. La proposition tient compte non seulement du salaire à payer mais aussi du taux de la taxe perçue dans chaque municipalité; là où cette taxe est plus élevée, le gouvernement contribuera davantage.

Le salaire minimum de \$300 semble rencontrer l'assentiment général. Des centaines d'institutrices profiteraient de cette augmentation. En effet, il y a actuellement dans notre province 2840 institutrices qui ne gagnent pas \$200 par année; 4771 dont le salaire varie de \$200 à \$250, et 5000 dont le salaire est inférieur à \$300.

Cependant pour régler définitivement cette question il faudra demander au gouvernement provincial d'augmenter de \$175,000 sa contribution annuelle qui est déjà de \$425,000. Espérons qu'il s'y prêtera de bonne grâce pour l'honneur de notre province et la satisfaction de nos éducateurs.

RENE GIROUX.

## Jean-Olivier CHENIER

MEDECIN

1806-1837

Jean-Olivier Chénier naquit à Longueuil en 1806. Un bienfaiteur, le docteur Kimber, de Montréal, ayant remarqué son intelligence précoce, se chargea de son instruction. Ses études terminées, il étudia la médecine. Le 28 février 1828, il était admis à la pratique de la médecine. Il alla se fixer immédiatement à Saint-Benoît, comté des Deux-Montagnes. Ayant fait la connaissance de la fille du Docteur Jacques Labrie de Saint-Eustache, il l'é-

pousa en 1831. Après la mort de son beau père en 1831, (1) il vint s'établir à Saint-Eustache. Le docteur Chénier épousa la cause des patriotes. Il était l'ami du notaire J.-J. Girouard, de Saint-Benoît.

Le docteur Chénier se mit à la tête des patriotes de Saint-Eustache, en 1837, et organisa la résistance. Son principal lieutenant fut Amury Girod. Ils n'écouterent ni les exhortations du curé Paquin de Saint-Eustache, ni les ordonnances de Mgr J.-J. Lartigue, évêque de Montréal.

Le 14 décembre 1837, Chénier et Girod avaient sous leurs ordres de 200 à 250 hommes mal armés. Au plus fort du danger Girod prit la fuite.

Le docteur Chénier prit le commandement de ses hommes. S'étant réfugiés dans l'église, au nombre de 80, le docteur Chénier et ses compagnons luttèrent quelques temps, mais lorsque l'église prit feu, la plupart se sauvèrent en sautant par les fenêtres. Chénier s'élança vers la porte du cimetière, son fusil à la main. Une balle le jeta par terre; il se releva sur un genou, fit feu sur les Anglais, et reçu en pleine poitrine, au moment où il essayait de recharger son fusil. Le brave Chénier tomba pour ne plus se relever. Le corps du docteur Chénier fut trouvé vers 6 heures du soir et transporté par la rue principale du village de Saint-Eustache, à l'auberge d'Adisson. Les chirurgiens de l'armée anglaise firent l'autopsie de son corps pour voir où avait passé la balle et déterminer ainsi la cause de la mort. Après cette précaution on remit le corps de Chénier à sa veuve. Elle le garda quelques temps dans son hangar. Finalement il fut enterré dans le cimetière de Saint-Eustache, dans l'endroit réservé aux enfants morts sans baptême. Il ne faut pas oublier que Mgr J.-J. Lartigue de Montréal, avait lancé un décret le 20 novembre 1837, excommuniant Chénier et les autres patriotes. Ses cendres furent exhumées il y a quelques années et devinrent la propriété du Docteur David Marsil, de Saint-Eustache. Il fut question de les déposer sous le monument qui fut élevé le 14 novembre 1858, "Aux Patriotes de 1837-38" au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, à Montréal, mais les autorités religieuses s'étant opposées, il ne fut rien fait, quoique la mention suivante y soit faite: "Jean-Olivier Chénier, M.D. ses restes reposent ici."

Il fut également question de les déposer en dessous du monument élevé en son honneur, (à suivre sur la page 6)

## SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE SAINT-JUSTIN

Renseignements généraux sur la fabrication du beurre, opérée par la Société Coopérative de St-Justin durant l'année 1935, savoir du 1er avril au 31 décembre 1935.

Quantité de lait reçu: 450,949 livres; Quantité de crème reçue: 178,622 1/2 livres.

Quantité de gras provenant du lait et de la crème: 73,350 livres.

### FABRICATION

Beurre No 1 74,254 lbs  
Beurre No. 2 275 lbs  
Beurre non classifié 17,894 lbs  
Fabrication totale 92,423 lbs  
De la quantité de gras ci-haut énoncée par rapport à la quantité de beurre fabriquée, il ressort un rendement moyen de toute l'année de 125.9 livres de beurre par 100 livres de gras.

Vente. — La vente totale du beurre a rapporté: \$19,997.72.

Prix moyen de vente par livre de beurre durant l'année: 0.21.61.

Remise. — La remise totale aux consignataires de lait et de crème a été de \$17,083.20.

Prix moyen remis par livre de gras durant l'année: 0.23.

Nombre de consignataires: 87.

Extrait du rapport des vérificateurs des comptes de la Société Coopérative agricole de St-Justin au 31 décembre 1935.

J.-E. LANGLOIS, Sec.

## Société Coopérative Agricole de Saint-Justin

### BILAN

Au 31 décembre 1935

| ACTIF                                |           |            |
|--------------------------------------|-----------|------------|
| COURANT                              |           |            |
| Argent en caisse                     | 8.45      |            |
| " " Banque                           | 73.69     |            |
| Comptes recevables                   | 307.92    |            |
| IMMOBILISES                          |           |            |
| Entrepôt                             | 2,000.00  |            |
| Moins                                |           |            |
| dépréciation 2 1/2                   | 50.00     | 1,950.00   |
| Machinerie                           | 5,311.36  |            |
| Moins dépréciation 5%                | 265.56    | 5,045.80   |
| PLACEMENT                            |           |            |
| Capital ordinaire                    |           |            |
| Coopérative Fédérée                  | 220.00    |            |
| Dépôt Shawinigan W. & P.             | 10.00     |            |
| TOTAL DE L'ACTIF                     |           | 7,715.86   |
| PASSIF                               |           |            |
| COURANT                              |           |            |
| Comptes payables                     | 312.32    |            |
| Billet payable                       | 600.00    |            |
| Emprunt Coop. Fédérée                | 3,000.00  |            |
| " " La Vermette                      | 300.00    |            |
| Hypothécaire sur immeuble            |           |            |
| J.-E. Langlois                       | 1,600.00  |            |
| CAPITAL                              |           |            |
| Ordinaire payée                      | 896.00    |            |
| Privilégiée payée                    | 168.60    |            |
| TOTAL DU PASSIF                      |           | 6,876.52   |
| Profit au 31 décembre 1935           |           | 839.34     |
| PROFITS ET PERTES                    |           |            |
| Déficit au 29 mai 1935               | 69.52     |            |
| Profit année 1935                    | 908.86    |            |
| Profit au 31 décembre 1935           | 839.34    |            |
| COMPTES D'OPERATIONS                 |           |            |
| VENTES                               |           | 29,124.39  |
| ACHATS                               | 26,233.51 |            |
| Moins inventaire                     | 100.00    |            |
| PROFIT BRUT                          |           | 26,133.51  |
|                                      |           | \$2,990.88 |
| DEPENSES                             |           |            |
| FRAIS DIRECTES                       |           |            |
| Electricité                          | 125.40    |            |
| Eau                                  | 50.00     |            |
| Salaires employés de la fabrique     | 518.25    |            |
| Matériel de fabrication              | 622.86    |            |
| Bois                                 | 116.10    |            |
| Glace                                | 26.25     | 1,458.86   |
| FRAIS D'ADMINISTRATION:              |           |            |
| Salaires du secrétaire               |           |            |
| 10 mois 16.66                        | 166.66    |            |
| Intérêt et échange                   | 282.21    |            |
| Papeterie et timbres                 | 64.76     |            |
| Assurances                           | 78.00     |            |
| Divers                               | 20.56     |            |
| Dépréciation, immeuble               | 50.00     |            |
| " " machinerie                       | 265.56    |            |
|                                      | 927.75    | 2,386.61   |
| PROFIT NET SUR OPERATIONS            |           | 604.27     |
| RECETTES EXTRAORDINAIRES             |           |            |
| Octroi Ministère Agriculture 1 1/2 % |           |            |
| sur 25,585.89 maximum \$ 300.        |           | 300.00     |
| Ristourne Coop. Fédérée 3% sur       |           |            |
| \$153.00 (ficelle)                   |           | 4.59       |
| PROFIT NET DE L'ANNEE                |           | \$ 908.86  |

## Discours d'ouverture de l'assemblée générale de la Société Coopérative Agricole de Saint-Justin, tenue le 27 février 1936 et prononcé par J.-E. Langlois N.P.

Messieurs les actionnaires, affiliés et patrons,

Qu'il me soit permis tout d'abord de vous exprimer tout le bonheur et le plaisir que j'éprouve de proclamer bien haut l'ouverture de cette magnifique assemblée qui est, plus à proprement parler, le commencement de grandes assises, celles de la coopération en cette paroisse.

La rapidité avec laquelle les temps comme les événements se

déroulent vous amène déjà à l'expiration d'une année d'exercice coopératif.

La plupart d'entre vous, messieurs, sait avec quelles anxiétés, avec quels soucis vous vous empressiez d'apporter tant de soins à l'étude du problème en présence duquel se trouvait placé l'industrie laitière de cette paroisse. Vous vous êtes alors mis à la tâche, vous avez plutôt envisagé l'intérêt public, en trouvant promptement, lestement, (à suivre sur la page 6)

## L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
W.-H. Gagné & Fils  
Éditeurs-Propriétaires,  
SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les États-Unis. — Toute année commencée est due en entier.  
Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.  
Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

## HEURE CATHOLIQUE

La causerie religieuse à l'Heure catholique du 8 mars, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sera donnée par le R. P. Quesnel, C.S.V. professeur d'Écriture sainte au scolasticat Saint-Charles à Joliette. Il commentera une page d'Évangile: La femme adultère.

Cette causerie commence à 5h. précises. A 5h.20 audition de chant religieux par les Voix du Sanctuaire, de Montréal-Est, sous la direction de Mme Philippe Gauron. A 5h.45 causerie sur saint Jean de Dieu, à l'occasion du 50ème anniversaire de sa proclamation comme patron des infirmiers et des hôpitaux par le R. F. Léonard, des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, directeur du Refuge Ignace-Bourget.

### LES ASSOCIATIONS CATHOLIQUES S'UNISSENT CONTRE LE CHÔMAGE

Le mouvement entrepris par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal pour unir toutes les sociétés catholiques dans une même revendication basée sur l'ordre et la justice, contre le chômage persistant et la situation qu'il crée à un grand nombre d'hommes et de jeunes gens, s'étend peu à peu à travers la province. Voici la requête adressée aux conseils municipaux. (Les sociétés qui voudraient adhérer à ce manifeste n'ont qu'à envoyer leur adhésion au Secrétariat du Comité des Oeuvres catholiques, 1961, rue Rachel, Est Montréal):

Considérant que les Associations Catholiques de cette ville n'ont pas le droit de se désintéresser de la situation pénible qui affecte un grand nombre de nos concitoyens chômeurs.

Considérant que la loi du travail est une loi divine et qu'elle entraîne le droit pour tout homme de pouvoir vivre en travaillant.

Considérant que les chômeurs ne sont pas responsables des conditions d'ordre général qui les forcent à ne rien faire.

Considérant que la misère grandit à mesure que s'usent les réserves de courage et de patience chrétienne.

Considérant qu'il serait dangereux pour la société d'avouer, par la voix de ses représentants au milieu de nous, son impuissance à redresser le désordre économique où à fournir par d'autres moyens la subsistance de la vie.

Les Associations Catholiques, s'adressant à l'autorité municipale, demandent:—

1) — Que toutes les ressources, dont dispose le Conseil de Ville en collaboration avec les autorités fédérale et provinciale, soient mises en oeuvre pour procurer un travail rémunérateur à tout citoyen désireux et capable de travailler. — Le retour à la terre et la réfection des taudis leur paraît être un programme d'action économiquement réalisable, et tout à l'avantage de la ville.

2) — Les mêmes associations demandent qu'en attendant la réalisation de ce programme, l'allocation fournie par la commission du chômage soit augmentée, en vue de pourvoir aux frais d'éclairage et de procurer aux malades les soins médicaux nécessaires. Il est odieux que dans une ville comme la nôtre, des citoyens pour la plupart bien méritants, ne puissent s'éclairer à l'électricité et appeler un médecin dans le cas de nécessité.

3) — Les associations catholiques demandent encore que la justice distributive soit mieux observée dans la pratique des secours directs: qu'en particulier, un tarif commun soit adopté pour tous les grands centres de l'Est du Canada, notamment Ontario et Québec, où les conditions de vie sont à peu près les mêmes; — que le montant des allocations soit proportionné au nombre absolu des membres d'une même famille, sans établir comme

maximum le chiffre 13, les derniers venus ayant droit à la vie au même titre que les premiers.

4) — Enfin, les associations sont d'opinion qu'une politique d'immigration serait fort mal venue aussi longtemps que les efforts de redressement économique n'auront pas obtenu de résultat décisif.

### MOSCOU VIOLE DE NOUVEAU SES ENGAGEMENTS

La presse vient d'apprendre qu'un important complot communiste a été découvert à Budapest. Il a été organisé par la section hongroise du Komintern et dirigé par le collègue de Staline, Bella Kun, qui "travaille" en permanence à Moscou avec l'appui du Gouvernement soviétique.

On rappelle à ce sujet que c'est uniquement sous la pression du Gouvernement italien qu'une ambassade soviétique a été installée en Hongrie. Or, actuellement, Litvinoff et ses agents sont les principaux artisans de la campagne antitalienne. Quant à la Hongrie, elle n'a retiré aucun avantage de la reconnaissance des Soviets. Les menées soviétiques du Komintern ont été au contraire favorisées dans ce pays.

## St-Barthélemi

ENTRE "HABITANT"

(Tancrède et Anthime sont à la porte du Couvoir coopératif)

— Et tu es ce qui va marcher, son affaire à toi' vicairie?

— Quelle affaire?

— Ben, dame, sa congrégation... de poules, son syndicat, quoi!

— Ça fait plus que marcher, vieux Tancrède, ça court. Tiens, entre un peu, histoire de te dégelier les babines et de te dilater le cerveau. Avec la permission de notre gérant Ernest, je vais te montrer notre couvoir, qui peut "garocher" des milliers et des milliers de poussins aussi bon marché qu'ailleurs et de la meilleure qualité, batèche. N'est-ce pas Ernest?

— C'est pas pour nous vanter, Anthime, mais nous fournirons du dindon de beau stock à \$13.00 du cent jusqu'au 16 d'avril, à \$12.00 jusqu'au 15 de mai et à \$10.00 après le 15 de mai. Et à ta porte, mon vieux! "Cash and carry" comme on disait à Sorel dans le temps de Bennett. Vous n'aurez qu'à dire aux amis qu'ils viennent me voir et ça va se faire vite. Et à part la vente des oeufs, organisée d'une manière payante, tu sais, comme membre du syndicat avicole, comme c'est commode d'avoir sous la main tout ce qu'il te faut pour ton poulailler.

(Tancrède machouille ce qui fut jadis une pipe, signe, chez lui, d'une profonde méditation).

— Eh ben! la grand' Louise a s'en passera de son "garmorphone"; a fera ses petites sauteries dans le poulailler que je vas agrandir dré ce printemps. Bonguienne! j'sus pas pu bête qu'un autre!

U. Cécey.

Au municipal: —

Séance plutôt tranquille au conseil, lundi dernier. A l'arrière-plan, quelques commentaires réservés concernant le résultat de l'audition des livres de la commission scolaire et de la municipalité, mais rien de l'ardeur qui a marqué les débuts. Résultat: expectative de part et d'autre, avec hâte dissimulée de voir se dérouler les "gros" événements, conséquence nécessaire, absolue et indéniable du savant disséquage de notre menu comptabilité.

A part la nomination des inspecteurs pour les différents services de la paroisse, le conseil a pris connaissance d'une lettre du Ministère de la Voirie par laquelle celui-ci se charge en entier des routes du Grand St-Jacques, de la côte St-Jean et du rang des Vingts. A cet effet, une résolution a été adoptée à l'unanimité. Quoique la proposition n'ait pas été suggérée, on parle d'un cantonnier spécial pour l'entretien des routes de St-Barthélemi; il n'y aurait qu'à en faire la demande, paraît-il.

Le secrétaire a donné ensuite lecture du rapport venant de Québec concernant l'inspection de notre pompe à incendie, lequel est fort louangeur pour notre nouveau système.

Baptêmes. —

Le 28 février Joseph-Charles Robert, enfant de M. Raoul Champagne. Parrain: Chs-Auuste Frappier, marraine: Mlle M.-Jeanne Frappier.

Le 1er mars, Marie-Rolande-Agathe, enfant de M. Cyrille Bernier. Parrain et marraine: M. et Mme Rodrigue Sylvestre.

## UN HIVER QUI BRISE LES RECORDS DU FROID

Vendredi dernier, Régina, Saskatoon et Battleford ont joui d'une température de 500 au-dessus de zéro. Le thermomètre marquait, le même jour, -400 à Brandon et -260 à Winnipeg. A Saskatoon le mercure n'a pas monté au-dessus de zéro depuis plus de soixante jours.

Dimanche, 48 et 500 au-dessus de zéro était la température générale à travers l'Ouest. Battleford détenait le record avec -560, Winnipeg se montrait modéré avec -380. Le service des trains et des autobus a subi des retards.

Un météorologiste de Washington assure froidement que cet hiver n'est que le premier d'une série d'hivers qui seront plus rigoureux que par le passé. On signale de nombreuses morts par le froid aux États-Unis.

## QUELQUES TRAITS DE MARK TWAIN

Comme il critiquait en le touchant du doigt un tableau de Whistler:

— Attention, grand Dieu! lui dit le peintre: la peinture n'est pas sèche!

— Oh! ne vous tracassez pas, fit Mark Twain d'une voix angélique, j'ai mes gants, je ne risque rien.

Henderson lui vit écrire sur l'album d'une petite fille:

"La vérité est notre bien le plus précieux... Aussi soyons-en économes".

Il disait aussi:

"Ne dépense jamais un mensonge sans utilité, car tu ne sais pas si tu n'en auras pas besoin un jour!"

## FIDÈLE DANS LA MORT

Suson, une petite chienne de la race des Épagneuls, dont le roi Georges V se faisait accompagner, depuis sept ans, dans toutes ses parties de chasse et ses promenades à Norfolk, n'a pas survécu à son maître. La semaine dernière, Suson est tombé malade, les meilleurs vétérinaires du royaume ont été appelés mais l'animal fidèle s'est laissé mourir.

## Le Dr PAUL GODIN

SPECIALISTE

Ex-Interne des Hôpitaux de Paris 1242, Rue Hart, TROIS-RIVIERES YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE occupe un bureau à Louiseville chez l'avocat Paul Vanasse, tous les samedis de 9 hrs a. m. à 5 hrs p. m.

Hon. Sénateur Chs. Bourgeois, O. R. Gustave Poisson, B. A. LILL

Bourgeois, Poisson & Heaton

avocats

Edifice Aneau

LES TROIS-RIVIERES

Hamilton Heaton, B. A. LIL B. —

Bureau les samedis et dimanches chez le Notaire Coutu.

LOUISEVILLE, P. Q.



MAURICE LAURENT

BIJOUTIER

Bel assortiment de montres, Bagues, Joints, Bijouteries, Etc., Etc.

Réparations de toutes sortes à des prix très modérés.

Rue St-Laurent, LOUISEVILLE

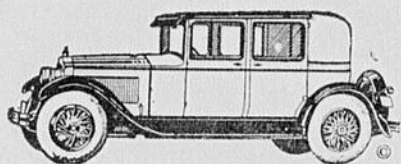
## Nouvelle Modiste

A ST-BARTHELEMI

Une dame d'expérience, Mme Marie E. Johnson désire informer les dames de St-Barthélemi et des environs qu'elle vient d'ouvrir un salon de modiste sur la rue Edouard, voisin de la Cordonnerie Dupuis.

Prix modérés. Bienvenue à tous.

## TAXI



Autos et voitures pour Mariages, Baptêmes, Etc. Voyages à longue distance.

Service rapide — Jour et Nuit.

Nap. S. de Carufel & Fils,

Tél. 29 — MASKINONGE, P. Q.



Omer Rinfret  
BOUCHER

(Gros et Détail)

Commerçant d'animaux de toutes sortes: volailles, foin, etc.

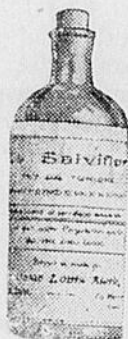
Service de

Frigidaire

LOUISEVILLE

P. Q.

## LE SALVIFLORE



Le Salviflore est un tonique contre les maux de tête, les migraines, les névralgies, les douleurs de l'âge. Combien de femmes et de filles souffrent de ces maux de tête! C'est le remède idéal que chaque famille doit avoir constamment sous la main.

Prix: un traitement, \$3.00 la bouteille de 20 onces.

Mme LOUIS ALARIE, SAINT-JUSTIN.

## EUGENE GOSSELIN

Plombier - Ferblantier - Couvreur. Spécialité: Installation de fournaies à eau chaude et à air chaud.

Aussi: Marchandise à la verge et Coupons à meilleur marché que le régulier.

St-Barthélemi, P. Q.

Tél.: 17

## Dr Roland Bernèche

MEDECIN-CHIRURGIEN

MASKINONGE

P. Q.

TEL. 21

## Dr Ulysse Laferrière

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-interne des Hôpitaux Notre-Dame, Hôtel-Dieu, Ste-Jeanne d'Arc et Ste-Justine.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

Tél. 30

Examen de la Vue, Lunettes et Lorgnons

EMILE GRANGER

B. Ph. O. O. D.

Optométriste et Opticien

Maskinongé P. Q.

Tél. 30

PHARMACIE GRANGER

Spécialités: Prescriptions, Médicines brevetées, articles de caoutchouc, etc.

Une visite à notre pharmacie, vous convaincra.

Maskinongé P. Q.

Tél. Bell 35-41

RICHARD LESSARD, B.C.L.

NOTAIRE

Argent à prêter. Règlements de successions. Assurances. Collection.

STE-URSULE, Comté de Maskinongé

Pour vos achats et réparations de machines à coudre veuillez donc vous adresser à un homme de 40 années d'expérience.

S. DESCOTEAUX

Gérant Singer Sewing Machine Co. 500 rue des Forges.

Tél.: 394

TROIS-RIVIERES, P. Q.

CAMILLE TOUSIGNANT

Représentant pour le comté de Maskinongé.

LOUISEVILLE, P. Q.

Tél Bell: 900 s 5

## ADRIEN BASTIEN

Transport - Général

Deux camions à la disposition du public.

Service rapide et prix modérés

ST-JUSTIN

## NOUVELLE BOUCHERIE A MASKINONGE

Viandes fraîches tous les jours de la semaine.

Service de Frigidaire

PRIX MODERES

JOSEPH RINFRET

(Voisin de l'Hôtel Landry)

Maskinongé, P. Q.

Fleurs pour "Tag-Day"

Tél. 5068

## Au Salon Fleuri Enr.

Mme C. BLANCHET, Prop.

Grande Variété de fleurs naturelles et artificielles.

Bouquets pour mariés, couronnes mortuaires, corbeilles et Décorations de toutes sortes.

362, rue St-Joseph, Québec.

## JOSEPH MERCURE,

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, — P. Q.

## M. B. Arsenault retrace l'histoire des Acadiens

### M. G.-E. Marquis, préside

M. Bona Arsenault, directeur du "Journal", président de l'Association des Hebdomadaires de la Province et président de la section Louis Hébert, de la Société de l'Assomption, a retracé, au Palais Montcalm, devant un auditoire d'élite, l'histoire du peuple acadien. Cette causerie était sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

M. le colonel G.-E. Marquis, bibliothécaire provincial et président de la Société, présenta le conférencier.

M. Arsenault rappela d'abord les premiers voyages que les Européens firent vers les terres neuves; la légende rapporte que le continent fut exploré bien avant Colomb. Pour plusieurs, la traversée de l'océan était presque une habitude. Ainsi, en 1607, Mars L'Escargot s'embarqua de trouver près de Ganso un bon vieillard qui lui déclare que ce voyage était le 42ième qu'il faisait par au-delà l'océan. Cartier, à son deuxième voyage, voit plusieurs navires "pêcher aux îles St-Pierre. Et trente ans avant la fondation de Québec, 350 navires de pêche fréquentaient les mers acadiennes.

Ce n'est qu'en 1604, qu'on tente une véritable entreprise de colonisation, M. de Monts avait obtenu l'année précédente l'octroi du titre de vice-roi du pays de la Cadie. Il recevait par là mission de Henri IV, de peupler les dites terres et de convertir les indigènes. Le territoire concédé correspond à peu près à la Nouvelle-Ecosse d'aujourd'hui.

M. de Monts était accompagné de Champlain, de Poutrincourt, de Pont-Gravé; ils fondent: Port-Royal, aujourd'hui Annapolis.

Les débuts sont difficiles. Plusieurs meurent de misère. En 1606, Poutrincourt tente une entreprise sérieuse. Il eut comme compagnon L'Escargot le premier historien et le premier poète de la Nouvelle-France. L'un des premiers colons est Louis Hébert, que nous rencontrons plus tard à Québec.

Dans le siècle qui suivit la fondation de l'Acadie, La France n'y envoya qu'une soixantaine de familles. Celles-ci étaient continuellement sur le qui-vive, par suite du voisinage des Anglais. En 1671, la population de l'Acadie était de 392 personnes; en 1686, elle était de 885; en 1693, 1068; en 1703, cette population était rendue à 2,528 habitants.

C'était un peuple d'agriculteurs; ni riche, ni pauvre; de mœurs simples et frugales. Le trait dominant de leur caractère, nous dit Lauvrière, fut toutefois dès l'origine, une énergie obstinée: "entêté comme un Acadien", est resté dans l'Amérique du Nord un dicton populaire. Ils développèrent jusqu'à l'excès peut-être, la confiance en soi, l'art de se passer des autres.

Leur catholicisme fut leur grande force. Ils ne reconnaissent pas d'autre autorité morale que celle du prêtre. Bref, c'était un peuple heureux.

En 1704, les Anglais décident de s'emparer de Port-Royal. Mais nouvelle attaque, et nouvel échec. L'attaque est manquée. En 1707. En 1710, les Acadiens, après une défense pleine de bravoure, durent céder et accepter une capitulation honorable. L'Acadie devenait possession anglaise; le traité d'Utrecht confirme cette conquête.

Le traité stipulait que les Acadiens pourraient émigrer en apportant leurs biens, mais les Anglais firent tout en leur pouvoir pour les

empêcher de mettre leur plan à exécution.

Ils furent mis devant le cruel dilemme de prêter serment de fidélité au roi d'Angleterre ou de quitter le pays. Ils ne pouvaient faire ni l'un ni l'autre. On voit déjà l'idée de déportation s'immiscer dans l'esprit du vainqueur. Mais il fallait attendre des circonstances plus favorables à l'exécution. On feint d'abord la tolérance.

La chute de Louisbourg, en 1745, rend la position des Acadiens plus précaire. Durant les années qui suivent les Français essaient, mais sans succès, de faire rompre aux Acadiens la neutralité que leur imposait le serment de 1727.

M. Arsenault donne ici une série de documents qui nous disent ce que pensaient plusieurs dirigeants anglais de la race acadienne.

En 1749, Louisbourg est rendu à la France et la situation qui existait avant la guerre est rétablie. Un peu plus tard, Lawrence est nommé gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

D'abord une série de tractations odieuses: remise des armes à feu, obligation de prêter le serment d'allégeance sans restriction, emprisonnement de délégués comme de vils criminels, les missionnaires furent d'abord chassés, les registres furent confisqués, etc.

Lawrence organise dans l'ombre le transport de ce petit peuple. Les Acadiens ne croient pas à une si monstrueuse cruauté. C'est sur les ordres du gouverneur, que Winslow lance une proclamation ordonnant à la population de se réunir dans l'église de Grand-Pré, afin de recevoir les ordres du roi d'Angleterre. Tous obéissent; et Winslow leur annonce que leurs biens sont confisqués et qu'ils seront déportés.

Malgré les supplications, les familles furent séparées, embarquées sur des vaisseaux différents; les Acadiens furent dirigés vers la Virginie, le Maryland, la Caroline et la Pennsylvanie. Beaucoup d'entre eux moururent à cause des souffrances endurées. Les quelques centaines qui échappèrent à la déportation sont les ancêtres de ceux que nous retrouvons aujourd'hui partout dans l'est du Canada. Ils sont au nombre de 200,000. Un grand nombre de ceux qui avaient été déportés revinrent au pays de leurs ancêtres, malgré d'énormes difficultés.

Et le peuple acadien poursuit son silencieux labeur de reconstruction.

M. Arsenault rappelle pour terminer un incident du premier congrès de la langue française, quand au moment où le premier délégué acadien monte à l'estrade, toute la foule entonne le chant de l'Ave Maris Stella.

Et le conférencier termine son intéressante causerie par ces mots de Son Eminence le Cardinal Villeneuve: "Je congus pour leur avenir un indéfectible espoir, en même temps que le souvenir de leur passé me navrait le coeur d'inexprimables attendrissements... Non, un peuple martyr ne meurt point."



DÈS MAINTENANT  
SOYEZ SAGES  
Fumez

les cigares  
**WHITE  
OWL**

Deux FORMATS  
"INVINCIBLE"  
"STREAMLINE" **5c**

## MENS SANE IN CORPORE SANO

L'Âme humaine est ainsi faite qu'elle a besoin d'un intermédiaire pour arriver à connaître le monde extérieur. Entre le corps et l'âme il y a une dépendance intime et mystérieuse. C'est ainsi que les activités de l'âme se traduisent sur le corps. Vois par exemple un ami qui est dans la peine, tout de suite son visage te le dit. Annonce une bonne nouvelle à ton frère Pierre, tu verras les réactions de son âme se traduire aussitôt sur ses traits qui s'éclaircissent des clartés des joies de l'âme.

Par ailleurs, les sensations de l'âme dépendent en grande partie du bon état physique et du bon fonctionnement des sens. Après une dure journée de labeur intense, tu ne pourras pas apprendre tes leçons. Tes muscles sont trop fatigués. Tu le pourras après une bonne nuit de sommeil. Un rhume de cerveau t'empêchera de sentir quelque ce soit durant un certain temps. Ce rhume empêchera ton âme de connaître ce qui dans le monde extérieur peut être connu par le sens de l'odorat.

Le corps est donc un facteur important dans le monde des connaissances. Les sens sont les portes, les canaux par lesquels l'âme reçoit et s'assimile le monde des choses créées. Il importe donc que tu le gardes en bon état ce corps qui est le serviteur de l'âme. Développe tous tes sens. Ne fait pas d'excès. Garde ton corps pur. Tennyson, le grand poète anglais, disait de l'un de ses héros: "Il avait la force de dix parce qu'il était pur..." "Prends de l'exercice au grand air. Ouvre les yeux et regarde. Laisse la nature entrer avec toutes ses beautés dans ton âme. Surtout garde le propre ce corps. Je ne connais pas de conditions plus défavorables à la pureté de l'âme que la malpropreté corporelle. Mon cher, La LOUTRE reviendra sur ces considérations.

Prends soin de ton corps parce qu'il est le plus fidèle serviteur de ton âme. Ne tombe pas dans l'erreur si commune et si répandue de soigner ton corps plus que ton âme. L'âme l'emporte sur le corps. Le corps périra un jour. L'âme, elle, vivra toujours. Par conséquent, développe ton corps en vue de ton âme.

La Loutre.

## On ne veut plus travailler...

On ne veut plus travailler et on ambitionne les postes de commandement et de hauts salaires avant d'avoir appris à obéir et à gagner suivant le travail qu'ils exigent. Il ne se passe pas un jour sans qu'il nous soit fait réponse que plutôt de travailler pour un salaire même minime on préfère ne rien faire.

La raison fondamentale de cette anomalie réside dans le fait qu'on paraît avoir perdu la notion de la noblesse du travail. On croit déchoir en se livrant à des travaux manuels ou autres qui ne sont plus rémunérés comme ils le furent dans les bonnes années. C'est pourquoi l'on recherche les occupations faciles et l'on se dispense de tout effort. On compte sur des influences très souvent imaginaires, et c'est ainsi que les positions sont parfois très mal réparties sur notre damier économique.

Il est nécessaire de se remettre au travail et de reprendre la pratique des métiers manuels. Notre pays a besoin de plusieurs milliers d'artisans préparés par un sérieux apprentissage et surtout bien disposés à accomplir fidèlement leur tâche. Le Canada est un pays agricole et industriel; il lui faut des mains laborieuses et entraînées, des

doigts habiles et actifs guidés par des cerveaux bien équilibrés. L'exemple de plusieurs père de famille qui ont réussi est fructueux et nombreux sont encore les jeunes qui ont acquis le sens de la noblesse du travail. En effet non seulement les familles d'aisance moyenne mais même les plus fortunées, ont tenu à habituer leurs enfants à des tâches modestes, il est vrai, mais nécessaires. Un retour général aux travaux de toutes espèces s'impose

pour que renaisse l'équilibre dans les classes ouvrières, les familles et la société.

Le Courrier de Sorel.

## LE BARBIER DE RIEL EST MORT

L'ancien coiffeur de Louis Riel, Joseph-H. Lafrance, est décédé ici à l'âge de 94 ans. Lafrance exerça le métier de barbier à Winnipeg de 1878 à 1880. Louis Riel était un de ses meilleurs clients.

TEL. 82

HEURES DE BUREAU DE 9 a. m. à 9 p. m.

## Dr Robert Trudel

DENTISTE

Successeur du Dentiste Gélinas.

88 ST-LAURENT,

LOUISEVILLE, P. Q.

Tél.: 44

Bureau: 75 St-Laurent, Louiseville

## Paul-N.-Vanasse, B.A.,

AVOCAT-PROCEUR

Affaires Commerciales et Perception de comptes, Créances Hypothécaires.

Difficultés Ré: Assurances et Accidents du travail.

## Dr J.-Aimé Dussault

Chirurgien-Dentiste

1222a Visitation  
MONTREAL

Chez le Dr L'Heureux à MASKINONGE tous les jeudis de 10 A.M. à 5 P.M.

Tél. 51

## Dr Willie WALKER

Chirurgien-Dentiste

Machine à gaz

115 rue St-Laurent,

LOUISEVILLE.

Téléphone 117.

## G. E. HEROUX,

Contracteur Electricien Licencié.

INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES

Réparations de tous genres.

53, rue St-Laurent, LOUISEVILLE, P. Q.

Tél. 8. —

## Dr Avellin Dalcourt

MEDECIN - CHIRURGIEN

Ex-interne des Hôpitaux Notre-Dame, Hôtel-Dieu et Ste-Justine.

MASKINONGE, P. Q.

HEURES DE BUREAU

9 a. m. à 9 p. m., le lundi excepté

TELEPHONE:

AMherst 5982

Docteur A.-D. MILOT

B. A. L. D. S. D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

774 BOULEVARD ST-JOSEPH EST

Entrez et sonnez

MONTREAL

# Nos Courriers

## St-Barthélemi

Jeudi dernier, un groupe de parents et amis se réunissaient chez M. Victor Bérard. Etaient présents: M. et Mme Victor Bérard, Mlle Clémence St-Louis, M. Henri-Paul Lebrun, Rachel St-Louis, Alphonse Doyon, Fleur-Ange Branchaud, Napoléon Doyon, Claire Bérard, Jules St-Louis, Fernande Bérard, Maurice Doyon, Donat St-Louis. Il y eut chant, musique et autres divertissements. Tous se retirèrent à une heure très avancée. J'y Etais.

### SYMPATHIES

Province de Québec,  
Municipalité de St-Barthélemi.

A une assemblée spéciale du conseil municipal de la paroisse de St-Barthélemi, tenue au lieu ordinaire de ses séances, le vingt quatre de février mil neuf cent trente six à une heure de l'après-midi, à laquelle sont présents:

Son Honneur le maire Dr Eugène Landry et MM. les conseillers municipaux: Napoléon Bérard, Hormidas Sylvestre, Avila Plante, Antonio Lincourt, Cuthbert Fafard, et Gédéon Turcotte.

Tous les membres de ce conseil étant présents:

Sur proposition du conseiller M. Antonio Lincourt, secondé par le conseiller M. Napoléon Bérard et résolu unanimement d'offrir des sympathies à notre Agronome, M. G. Foucher et à sa famille, à l'occasion de la mort de sa femme.

Vrai extrait du livre des délibérations du conseil municipal de la paroisse de St-Barthélemi.

Signé: Arthur St-Antoine,  
Sec. Trés.

## Isle Dupas

### Notes du mois de février

7e année, Gilberte Cardin, 86 1/2 — 6e année, Laure Latour, 88 1/2 — 5e année, Georgette Latour, 92 1/2 — 4e année, Jeannette Drainville, 94 1/2 — 3e année, Lilliane Fernet, 89 1/2 — 2e année A, Rita Richard, 78 — 2e année B, Annette Courchesne, 86 — 1ère année A, Jacques Degrandpré — Cours préparatoire, Marie Farly.

M. et Mme Jules Sylvestre de Sorel, de passage à l'Isle Dupas, dimanche dernier.

Mme Victor Sylvestre et Ls-Jos Rochette chez leur beau-frère Arsène Farly.

M. et Mme Jos Girard et Mlle Germaine Jeannotte, de Montréal chez M. et Mme Arsène Farly le 22 février à l'occasion de leur 20ième anniversaire de mariage.

Samedi dernier, M. et Mme Pierre Sylvestre réunirent leurs parents pour un souper de famille.

M. et Mme Roland Dudemaine, de Sorel, M. O. Rousseau, aussi de Sorel, chez M. Jos-O. Sylvestre.

## Maskinongé

Mercredi le 19 Février se réunissaient chez M. Alfred Doyon un groupe de parents et amis pour y passer la soirée. Etaient présents: M. et Mme Alfred Doyon, M. et Mme Angelbert Doyon, M. et Mme Wilfrid Lebeau, Fleur-Ange Branchaud, Alphonse Doyon, Lucienne Lebeau, Napoléon Doyon, Françoise Lebeau, Jules St-Louis, Diane Désaulniers, Maurice Doyon, Florence Vincent, Donat Paquin, Rachel St-Louis, Albert Désaulniers, Réjeanne Lesage, Inst., Jean-Marie Vincent, Thérèse Désaulniers, Léonard Paquin, Annette Lebeau, Donat St-Louis, Clémence St-Louis, Philippe Lebeau, Albina et Blanche Livernoche, Jeannette, Léo Doyon, Jean-Paul et Lucienne Doyon, Alfred Livernoche, Aline, Claire, Marcel et Thérèse Doyon. Il y eut parties de cartes, chant et musique. Tous se retirèrent à une heure très avancée en remerciant beaucoup M. et Mme Doyon d'avoir su si bien les amuser. Une invitée.

### Repas de famille.

Le 22 un groupe de parents et amis se réunissaient chez M. Maxime St-Louis pour un repas de famille. Etaient présents: M. et Mme Maxime St-Louis, M. et Mme Armand Clément, M. Eugène St-Louis, de Louiseville, M. Ernest St-Louis, de Trois-Rivières, M. et Mme Victor Bérard, M. et Mme Eugène Gagnon, M. et Mme Alfred Doyon, M. et Mme Joseph Gagnon, M. et Mme Azarias Gagnon, M. et Mme Donat Gagnon, M. et Mme Henry Lesage, M. et Mme Hervé Bérard, Claire Bérard, Jules St-Louis, Fernande Bérard, St-Barthélemi: Napoléon Doyon, Ursule Branchaud, Maurice Doyon, Fleur-Ange Branchaud, Angelbert Gagnon, Clémence St-Louis, Henri-Paul Lebrun, Rachel St-Louis, Arthur Branchaud, Alice St-Louis, Anne-Marie, Dolorès et Brigitte Gagnon, Isidore et Jean-Paul Gagnon, Donat St-Louis, Jean-Paul Doyon, Hubert Gagnon. Il y eut chant et musique. Tous se retirèrent à une heure très avancée, emportant un bon souvenir de cette agréable réunion.

Le samedi 22 février, M. et Mme Joseph Olivier Béland, recevaient un grand nombre de parents et amis pour la soirée à l'occasion du récent mariage de leur fils Ferdinand à Mlle Marie-Anne Lupien. Etaient présents: M. et Mme Ferdinand Béland, nouveaux mariés, M. et Mme Joseph Olivier Béland, M. et Mme Joseph Lupien, M. et Mme Joseph Lemyre, M. et Mme Arthur Chapleau, M. Edouard Wolfe, M. Adrien Clément, Mlle Thérèse, Rachel et Marie Rose Béland, Marie Anna Cloutier, Corona, Florence et Jeanne Carles, Margeurite, Yvette et Madeleine Dupuis, Georgiana, Rachel, Florence et Irène Lemyre, Marguerite Bastien, Yvette et Aurore Trudel, Olivette et Gertrude Lebrun, Marie-Ange, Thérèse, Cécile et Marie Rose Guinard, Marie Rose et Adrienne Lefèvre, Gabrielle et Marie-Eva Rainville, Thérèse et Aldéa

Lemyre, Claire et Gabrielle Paquin, Yvette et Jeanne d'Arc Lemyre, MM. Jules, Alfred, Léo-Paul, Roger, et Marcel Béland, Paul Lemyre, Jean Guillemette, Maurice Lemyre, Israël, Aimé, Adélard et Stanislas Lacombe, Henri-Paul, Georges et Viateur Lemyre, Roland Lacombe, Aimé et Roland Lebrun, Thomas Rémillard, Hubert Lebrun, Alcide Lacharité, Ferdinand Baril, Léo Morin, Albert Alarie, Stanislas Lefebvre, Paul Vanasse, Paul et Jean Cournoyer, Georges Déziel, Donat Bastien, Origène Lemyre, Viateur Rainville, Arthur et Azarias Lupien, Georges et Jérôme Guinard, Gaston Deserres, Maurice et Lucien Bérard, Maurice Lajoie, Victorin et André Lucien Guinard, Jean-Charles Paquin, Gérald Lemyre, Aimé Béland, Maurice Sicard.

Il y eut chant, musique, danse. Tous les invités se retirèrent enchantés de cette soirée passée si agréablement.

M. Isidore Gravel a passé une fin de semaine à Montréal.

Mlle Thérèse de Carufel a passé une huitaine en visite au presbytère d'Yamachiche.

## Ste-Ursule

Les soirées données au Couvent des SS. de la Providence ont rapporté la jolie somme de \$500.00. Les RR. SS. de la Providence ont été bien satisfaites de ce résultat et remercient sincèrement tous ceux et celles qui ont contribué au succès de l'oeuvre.

La propriété de M. François Bergeron a été vendue la semaine dernière à M. Irénée et Adrien Guère. Ils prendront possession de leur maison au printemps.

La propriété de M. Alphonse Lessard a été vendue ces jours derniers à M. Eugène Paquin. M. Lessard et sa fille Marie-Jeanne sont rendus au Couvent pour y demeurer.

La propriété de feu M. Léon Carle a été vendue à M. Ernest Roy. C'est M. Léo Pichette qui est locataire dans le moment.

## St-Barnabé

Noces de diamant de M. et Madame Octave Gélinas

Le 14 février, M. et Mme Octave Gélinas ont été l'objet d'une belle fête de la part de leurs parents et amis à l'occasion de leur soixantième anniversaire de mariage.

Le matin, il y eut messe d'action de grâce à 6.15 hrs, chantée par M. le curé.

Dans l'après-midi à 4 heures il y eut salut solennel, auquel assistaient un grand nombre de parents et amis des jubilaires. Il y eut chant par la chorale des jeunes filles. M. le Notaire A.-A. Gélinas servait de témoin à M. O. Gélinas et M. Joseph Villemure servait de témoin à Mme Gélinas. L'autel était paré d'un magnifique "60" bleu et blanc. M. le Curé leur adressa la parole; par des mots expressifs, il leur fit ses vœux et les exhorta à remercier le Bon Dieu de les avoir conservés aussi longtemps.

Au cours de la soirée, il y eut présentation de l'adresse suivante par leur nièce, Mme Josaphat Matteau: **Vénérés Jubilaires,**

Il y a soixante ans dans l'église paroissiale de St-Boniface, jolie paroisse voisine, journée encore présente à votre mémoire, vous vous juriez amour mutuel et fidélité pour la vie. Après soixante ans de vie commune, après soixante années passées dans la pratique des vertus chrétiennes et civiques, après un travail constant et honnête, vous revenez cette fois célébrer avec nous le jubilé de vos noces, le soixantième anniversaire de votre union conjugale, ce que nous appelons en termes familiers et reçus par l'usage: Vos noces de diamants.

Permettez, vénérés jubilaires, aux descendants de celle qui, généreusement adoptée par vous au décès de sa mère, et élevée chrétiennement par vous, pour remplacer les êtres chers dont la Providence n'a pas jugé devoir vous confier l'existence, de venir en cette présente circonstance vous remercier et vous témoigner publiquement et en la présence de vos nombreux amis la gratitude profonde et la reconnaissance qui déborde de leur coeur en regard de tant de soins et de sollicitude, que vous avez donnés à notre mère d'abord et à nous tous ensuite sur lesquels vous avez déversés continuellement depuis son décès les trésors de votre bonté et votre ardente charité.

Soixante années de travail, honnête et consciencieux, soixante années de dévouement obscur, mais non moins méritoire à nos yeux, soixante

années de pratique constante à l'ombre du clocher paroissial du devoir; en dépit quelque fois de circonstances pénibles et difficiles; voilà le cycle où s'est écoulé votre vie paisible, honnête et profondément religieuse.

Nous sommes heureux de joindre à la voix de vos nombreux amis nos félicitations les plus sincères et nos respectueux hommages.

Si l'adversité a pu jeter quelque fois une note grave dans le concert de votre vie, la joie y a fait aussi quelques radieuses apparitions; vos concitoyens témoins de vos efforts, de votre esprit civique, appréciateurs de vos talents et bénéficiaires de vos conseils toujours dictés par une entière bonne foi et un complet désintéressement, vous ont confiés à plusieurs reprises les honneurs municipaux, scolaires; successivement, conseiller municipal, Maire du Conseil, commissaire d'école, membre du Bureau des Délégués au Conseil Municipal du Comté de St-Maurice, et enfin Marguillier de votre paroisse; toutes ces charges, bien que remplies de responsabilités diverses, toutes plus honorables les unes que les autres sont venues récompenser vos labeurs et vous faire goûter la satisfaction du devoir accompli.

Vénérés Jubilaires, si vous devez remercier Dieu des grâces de choix qu'il vous a prodiguées par le passé, si vous devez lui être reconnaissants de cette verte et heureuse vieillesse qu'il vous donne, nous sommes heureux de le remercier avec vous, pour cette grande faveur qu'il vous a accordée et nous le prions de tout notre coeur pour qu'il prolonge longtemps encore, votre séjour sur la terre afin que nous puissions longtemps bénéficier de vos sages conseils et de votre exemple, avant de vous octroyer la récompense suprême qu'il réserve à ses fidèles et généreux serviteurs.

Vos petits-fils affectueux et reconnaissants,

St-Barnabé, 14 février 1936.

Il y eut réponse suivante à cette adresse par l'heureux Jubilaire M. Octave Gélinas:

Mes chers petits-enfants,

Permettez-moi de vous donner ce titre, je vous remercie bien sincèrement pour votre magnifique adresse, et pour les bons sentiments que vous y exprimez en si délicate et si affectueuse manière. Mon épouse et moi à l'occasion de cette fête de notre anniversaire de mariage, nous sommes heureux de pouvoir vivre et revivre un moment par le souvenir cette longue série d'années vécues ensemble en nous appuyant l'un sur l'autre aux époques sombres de notre existence commune comme aux rares jours de bonheur sur cette terre.

Cette fête magnifique, votre adresse par trop élogieuse, chers enfants; votre présence, M. le Curé et chers parents et amis, ici rassemblés pour nous offrir à l'envie félicitations, expression de sentiments, hommages

souhaits et vœux pour notre bonheur. Tout cela nous est particulièrement sensible et contribue à faire de ce jour l'un des plus beaux jours de notre vie. Nous vous sommes reconnaissants d'être venus si nombreux prendre part à cet heureux anniversaire de notre mariage et après actions de grâces à la Divine Providence, qui nous comble en ce jour, à vous tous chers parents et amis nous vous présentons l'expression de nos sincères remerciements.

M. et Mme Octave Gélinas.

Mes très chers amis, — Je manquerais à un devoir imposé à un sentiment bien doux à mon coeur si je ne m'empressais de vous dire quelques mots. Je vous remercie donc d'être venus en si grand nombre rehausser par votre présence l'éclat de cette petite solennité. Je vous souhaite donc à tous et à chacun de vous, de vivre encore bien des années aussi longtemps qu'il plaira à la divine Providence de vous l'accorder. C'est ce que nous avons demandé pendant toute cette journée de prière et que nous demandons encore pour vous jusqu'à ce que vous voyez vos noces de diamants, et que nous en retour nous assistions à ces petites fêtes de familles tant désirées par des jeunes comme nous.

M. Octave Gélinas, jubilaire.

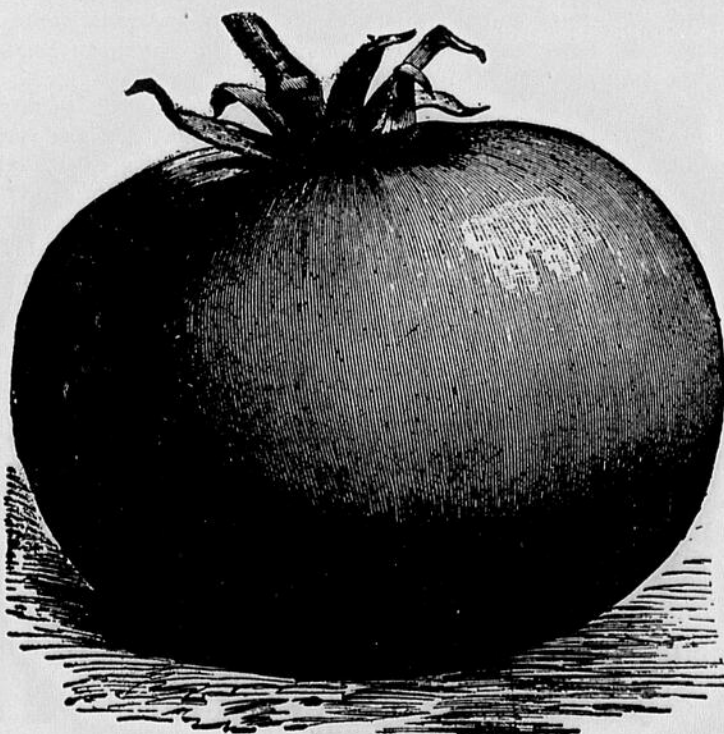
Il y eut cadeau don des parents et amis des jubilaires présenté par M. le Notaire A.-A. Gélinas, neveu des jubilaires.

Durant la soirée le chant, les déclamations, la musique et les cartes furent à l'honneur, et un succulent goûter fut aussi servi à tous les invités. En outre des jubilaires M. et Mme Octave Gélinas nous remarquons à cette belle fête: M. et Mme A.-A. Gélinas, Notaire, M. Joseph Villemure, M. et Mme Onil Villemure, de Grand'Mère, Mme Josaphat Matteau, M. Gérard Villemure, M. et Mme Joseph Héroux, MM. et Mmes Léonard Plante, Victor Belle-rive, Joseph Gélinas, Ephrem Villemure, Hector Gélinas, MM. Lauda Mélançon, Valère Bourassa, Mlle Rosianne Matteau, Françoise Désaulniers, MM. Florian, Martial, Lauréat Matteau, Claude Villemure, Mlle Laura Ferron, organiste, les jeunes filles de la chorale: Mlle Blanche, Germaine et Gilberte Bellemare, Maria Bourassa, Edith Bournival, Marie-Marthe Bellemare, Jeannette Lemay, Cécile et Georgette Bourassa, Gisèle Bournival. Ce n'est qu'aux petites heures du jour que l'on se sépara emportant un souvenir inoubliable de cette belle fête.

### Adieu au monde

Mlle Alice Gélinas, fille de Mme Vve Arthur L. Gélinas a dit adieu au monde pour entrer chez les Révérendes Soeurs Ursulines aux T. Rivières. A cette courageuse jeune fille, nos meilleurs vœux de bonheur et de persévérance dans la belle vocation qu'elle a choisie.

## Tomate John Bear sélection Spéciale



La plus recommandable pour le jardin de famille, aussi bien pour la table que pour la mise en conserve. Le paquet 05c, 1/2 oz. 20c, oz. 35c, poste payée. Demandez notre catalogue illustré contenant tout ce qu'il faut pour la ferme et le jardin, si cela vous intéresse, il est adressé gratuitement sur demande.

**La Semence Supérieure Inc.**

410 Place Jacques-Cartier,

MONTREAL.

**Pourquoi pas?**  
Les Cigarettes  
**GRADS**  
Très Douces  
UN CHANGEMENT POUR LE MIEUX

Fabriquées par  
**L.-O. GROTHÉ**  
LIMITÉE  
MAISON CANADIENNE ET INDÉPENDANTE  
Raoul-O. Grothé, Armand Grothé et Emile Grothé,  
seuls et véritables propriétaires.

## Vers les régions nouvelles

L'Abitibi et le Témiscamingue bientôt reliés aux régions de Labelle et de la Gatineau.

Il se fait beaucoup de propagande pour attirer les touristes au Québec. Tous les efforts de nos organismes touristiques, tant officiels que bénévoles, tendent à encourager le tourisme, cette industrie dont la valeur économique n'est plus à démontrer puisque, depuis 1920, elle nous a rapporté 400 millions de dollars, somme dont chacun de nous, directement ou indirectement, a largement bénéficié.

On peut affirmer, en matière de tourisme, que ce sont les agences et les organismes touristiques qui attirent surtout les visiteurs par leur propagande, mais il faut reconnaître, et ne pas oublier, que c'est la masse de la population qui, par sa fidélité à elle-même, à son passé, à ses traditions, à son caractère particulier ainsi que par sa courtoisie, son cordial accueil et sa large et franche hospitalité peut le mieux les retenir. Cependant, trop nombreux sont encore ceux qui sont indifférents au succès de l'industrie du tourisme, la négligent ou l'exploitent au-delà des limites raisonnables et ne se rendent pas compte qu'en agissant ainsi ils compromettent à la fois leurs intérêts et ceux de la collectivité comme, par exemple, en majorant leurs prix selon qu'il croient avoir affaire à une clientèle passagère ou à des voyageurs aisés d'apparence. Mauvais calcul que celui-là et bien propre à détourner davantage le touriste de notre province.

Notre administration provinciale travaille sans cesse à améliorer le réseau routier de notre province. La première à inaugurer une politique de bons chemins, tant pour faciliter les communications entre les diverses régions du Québec que pour y attirer les touristes, elle ne cesse de marcher de l'avant et d'activer le programme qu'elle établit il y a quelques années. Le réseau des grandes routes de la province, sauf quelques sections en voie de construction, est pratiquement terminé. Il a une longueur de 6,000 milles et, à la fin de 1935, il restait à cons-

truire environ 136 milles. Le réseau des routes secondaires couvre une longueur de 9,000 milles, dont 6,000 milles sont améliorés. Enfin, le réseau des routes locales a une longueur de 20,000 milles, dont 5,000 milles sont améliorés. L'administration provinciale organise le déneigement des routes depuis l'hiver de 1928-29 et, à l'heure actuelle, elle entretient une longueur de chemins d'hiver de 900 milles. Bientôt l'Abitibi et le Témiscamingue seront reliés aux régions de Labelle et de la Gatineau et, par là, à Montréal. Ce projet est en voie de réalisation sur la plupart des sections. Les avantages commerciaux qui en résulteront sont immenses. Cette route nouvelle offrira au tourisme un circuit comparable à celui de la Gaspésie en étendue, en ressources et en variété.

Mais pour prospérer l'industrie du tourisme ne doit pas compter seulement sur les chemins et la propagande de nos organismes touristiques. Elle a besoin de la collaboration de tous.

### C'EST SOUS L'ADMINISTRATION LIBÉRALE QUE LE QUÉBEC A CONNU LES PLUS GRANDS PROGRES DE SON HISTOIRE

Les oeuvres du régime libéral sont partout dans cette province. Elles sont des monuments qui resteront attachés à l'histoire pour attester la grandeur, la sagesse et la politique constructive de l'administration saine et stable qui a présidé à nos destinées depuis quinze ans.

Ouvrons un peu les yeux et regardons dans le vaste champ de ses activités afin de consolider notre foi en un gouvernement qui a institué un vrai régime de réformes administratives et législatives dans l'intérêt de la masse populaire; en une administration qui a de longs et fidèles états de services; en une administration qui a su créer un mouvement d'affaires qui n'a rien d'artificiel, alléger la crise économique, défendre le patrimoine collectif et maintenir notre équilibre financier.

L'AGRICULTURE fut toujours la tête de chapitre du programme politique du gouvernement qui, pour le bénéfice des agriculteurs, entretient un service d'agronomie, promouvait les études agricoles, fait des octrois réguliers aux sociétés et cercles agricoles, verse des primes aux éleveurs de race, prête en vue d'accroître le cheptel, entretient des fermes modèles et des stations avicoles, subventionne des expositions, des concours, des beurrieres et fromageries, des entrepôts frigorifiques et l'achat d'instruments aratoires... Le régime libéral a fait plus. Il a procuré aux cultivateurs, grâce à son intervention, un taux d'emprunt de 3%. De son côté, le département de la Colonisation se charge des colons recrutés par des sociétés diocésaines, au-dessus de tout favoritisme politique; construit leurs maisons, leur procure animaux et rouling, leur donne du travail aux routes et aux ponts, construit des chapelles, leur donne des graines de semence, pourvoit durant trois ans à leur subsistance au moyen d'octrois et de subventions de toute sorte. Aux fils de cultivateurs s'établissant sur des terres libres, il donne 100 dollars par année durant trois ans. Déjà 1,200 habitations ont été construites, 2,000 sont en voie de construction, 27 paroisses ont été fondées, 4,537 chefs de famille sont rendus sur place, 7,000 demandes de cultivateurs ont été agréées pour l'établissement de leurs fils. Voilà ce que le gouvernement du Québec fait présentement dans deux domaines seulement. Voyons maintenant ce qu'il a fait dans les autres et ce qu'il entend faire.

Depuis quatre ans, il a eu le portemonnaie facile pour les chômeurs. Il a dépensé jusqu'ici 33 millions de dollars et a déjà réitéré à M. King l'offre faite à M. Bennett de libérer complètement les municipalités de toute participation aux charges futures. Il a affecté 7 millions par année aux hôpitaux, hospices, orphelinats et maisons d'assistance et est résolu à procurer aux vieillards tous les avantages de la pension fédérale. De 1920 à 1935, il a amélioré 15,000 milles de route et dépensé à

cette fin 155 millions de dollars.

C'est encore le gouvernement libéral qui a, tout récemment, créé une commission permanente pour régenter l'industrie privée de l'électricité et notamment pour fixer des taux équitables en tenant compte des capitaux VERITABLEMENT engagés; a confié à la Commission des Eaux courantes la garde des sources non concédées d'énergie électrique et le droit de reprise sur les sources concédées, mais inexploitées; s'est engagé à payer la moitié de toute dépense capitale encourue par toute municipalité rurales en vue de l'électrification locale et a, de plus autorisé les municipalités à se grouper pour construire et exploiter, en commun et à moins de frais, un réseau d'énergie électrique.

Trois autres initiatives pratiques et bien inspirées du gouvernement ont été l'institution de premier mi-

nistère du Travail du Québec, l'établissement de la Commission du salaire minimum et l'extension juridique des contrats collectifs de travail qui lui a permis de sanctionner, à date, 52 contrats affectant 135 mille travailleurs qui ont vu leur pouvoir de grain se relever de 13 millions de dollars pour les hommes depuis un peu plus d'un an, et de 10 millions de dollars pour les femmes. Une autre initiative moins récente, mais non moins importante du gouvernement, est d'avoir, le premier en Amérique, institué l'assurance d'Etat contre les accidents industriels, laquelle a procuré aux accidentés, jusqu'ici, des indemnités de 17 millions de dollars dont 10 millions depuis quatre ans.

Est-il besoin d'ajouter que le régime libéral a fondé l'Ecole Polytechnique et l'Ecole des Hautes Etudes, de Montréal, qu'il a consa-

cré à l'instruction publique, depuis 15 ans, 36 millions de dollars, accordé des subventions de 5 millions de dollars à l'Université de Montréal et 2 millions à Laval, donne 10 mille dollars annuellement à chacun de nos 25 collèges classiques et aide pécuniairement les municipalités rurales dans la rémunération de leurs institutrices?

Le gouvernement libéral actuel exerce merveilleusement ses activités dans maints autres domaines. Que dire des coopératives agricoles, des caisses populaires, de l'industrie laitière et autres sinon qu'il favorise par tous les moyens leur expansion.

Voilà des oeuvres constructives au plus haut point. Voilà l'oeuvre de géant accomplie depuis quinze ans par l'administration sous laquelle notre province a connu les plus grands progrès de son histoire.

# 4 SOUS

... par jour

*vous procurent tous les*

## Conforts

d'un POÊLE  
... ELECTRIQUE

Alors pourquoi tout ce travail et ces tracasseries inutiles en faisant la cuisine?

*oui -- POURQUOI?*

Quand vous pouvez louer un véritable poêle électrique "HOTPOINT" pour .....

\$  
**1.25**  
PAR MOIS

Aussi, un poêle "HOTPOINT" combiné au charbon et à l'électricité peut être acheté à des conditions très faciles.

**INSTALLATION GRATUITE!**  
**... SERVICE GRATUIT!!**



**THE SHAWINIGAN WATER AND POWER CO.**

### PETITES ANNONCES

L'Echo de Saint-Justin et le Courrier de Berthierville sont lus par plus de 20,000 personnes chaque semaine. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces — Vous serez surpris du résultat.

TARIF: 25 mots ou moins 35 cents; 1 cent par mot additionnel. Quatre insertions consécutives pour le prix de trois. A ce prix, les petites annonces seront publiées dans nos deux journaux.

**MOTEUR ELECTRIQUE**, de 3 forces, à vendre. En parfait ordre, n'ayant servi que quelques mois. S'adresser au bureau de l'Echo de Saint-Justin, St-Justin, P. Q.

Coupons à vendre; grande réduction, tant qu'il y en aura. Une visite pour vous convaincre des bons prix. Madame Joseph Champagne 156 de Montcalm, Berthierville.

### COUEUSE A VENDRE

Une couveuse "REGAL", d'une capacité de 250 oeufs. Presque neuve — n'a servi que deux ans — garantie en bon ordre. Un bargain pour prompt acheteur. S'adresser à Philias Ayotte, rang du Bois-Blanc, St-Justin.

## Précis de l'Histoire Politique de la Province de Québec

(Suite et fin)

Aux élections du 5 février 1923, le parti libéral fut maintenu au pouvoir avec 64 députés et l'opposition comptait 21 députés sur une chambre de 85 sièges.

Aux élections du 16 mai 1927, le parti libéral fut maintenu au pouvoir avec 72 députés et l'opposition 10 députés, 2 indépendants et une élection retardée.

Le conseil exécutif était constitué comme suit:

L'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre et procureur général et ministre des affaires municipales.

"Joseph-Ed. Caron, ministre de l'Agriculture.

"Honoré Mercier, ministre des terres et forêts.

"Antonin Galipeault, ministre des travaux publics et du travail.

"J.-E. Perreault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries.

"L.-A. David, secrétaire et registraire de la province.

"J.-L. Perron, ministre de la voirie.

"Jacob Nicol, Trésorier de la province.

"Lauréat Lapierre, ministre sans portefeuille.

"Emile Moreau, ministre sans portefeuille.

"Alfred Leduc, ministre sans portefeuille.

"Joseph-Henry Dillon, ministre sans portefeuille.

Sir Lomer Gouin remplaça, en 1929 l'honorable Narcisse Perodeau comme lieutenant-gouverneur. Il avait été assermenté le 10 janvier 1929.

Sir Lomer Gouin décédé le 28 mars 1929 est remplacé par l'honorable H.-G. Carroll.

Le chef de l'opposition, M. Arthur Sauvé ayant donné sa démission en 1927 comme tel, fut remplacé en 1929 par M. Camillien Houde, lors de la convention tenue à Québec les 9 et 10 juillet.

Aux élections générales du 24 août 1931, le gouvernement Taschereau fut maintenu au pouvoir. Sur 90 députés il y eut 79 libéraux élus et onze conservateurs.

Le cabinet Taschereau se composait à la dissolution de: Honorable L.-A. Taschereau, premier ministre et procureur général.

"Honoré Mercier, ministre des Terres et forêts.

"Hector Laferté, ministre de la colonisation et des pêcheries.

"Honorable L.-A. David, secrétaire provincial.

"J.-E. Perreault, ministre de la Voirie et des Mines.

"J.-Napoléon Francoeur, ministre des travaux publics et du travail.

"J.-A. Godbout, ministre de l'agriculture.

"Lauréat Lapierre, ministre sans portefeuille.

"Joseph-Henry Dillon, ministre sans portefeuille.

"Alfred Leduc, ministre sans portefeuille.

"Narcisse Pérodeau, ministre sans portefeuille.

L'honorable L.-A. Taschereau agissant aussi comme trésorier provincial, depuis la défaite de M. G. Scott dans Huntingdon.

M. C. Houde ayant été défait dans Ste-Marie, M. C.-E. Gault fut choisi comme chef de l'opposition et le demeura jusqu'en 1933. A une grande convention conservatrice tenue à Sherbrooke le 4 octobre 1933, Me Maurice-L. Duplessis était nommé chef du parti conservateur provincial.

Le 7 novembre 1935 après une entente survenue avec Me Paul Gouin, Duplessis devenait le chef de l'Union Nationale.

Aux élections du 25 novembre 1935, le résultat fut le suivant 48 libéraux et 42 oppositionnistes.

Le cabinet Taschereau se composait à la dissolution de: L'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre, procureur général, ministre des affaires municipales.

"H. Mercier, ministre des terres et forêts.

"J.-E. Perreault, ministre de la Voirie et des Mines.

"L.-A. David, secrétaire et registraire de la province.

"Irénee Vautrin, ministre de la colonisation.

"J.-N. Francoeur ministre des travaux publics, de la chasse et de la pêche.

"A. Godbout, ministre de l'agriculture.

"C.-J. Arcand, ministre du travail.

"R.-F. Stockwell, trésorier de la Province.

Le parti oppositionniste dont les chefs sont Mtes Maurice-L. Duplessis et Paul Gouin remporta 44,000 voix de plus que le parti ministériel. Deux ministres furent battus; les honorables Arcand et Vautrin. Il y a plusieurs contestations d'élections en cours. Le résultat de cet appel au peuple fut le plus contesté de l'histoire politique de la Province de Québec. Il y aura probablement un nouvel appel au peuple avant longtemps.

DuVern.

Note de la Rédaction: — Comme beaucoup de nos lecteurs nous ont manifesté le désir de voir réunir en brochure, cette étude, nous acquiesçons à leur demande. Nous recevrons les commandes à raison de 10 cts l'exemplaire franco.

## Jean-Olivier CHENIER

(suite de la première page)

à Montréal, en 1895, mais encore rien ne fut fait. Aujourd'hui elles sont en la possession de M. Tancrède Marsil, fils du docteur D. Marsil.

La tête du docteur J.-O. Chenier, avait été mise à prix le 29 novembre 1837 ainsi que celles de neuf autres patriotes.

Une récompense de 500 livres fut offerte à quiconque appréhenderait aucun des dix individus mentionnés dans la proclamation du gouverneur Gosford.

Le docteur Chenier laissait à sa mort, sa veuve et un enfant.

Sur l'emplacement de son ancienne résidence, à Saint-Eustache, s'élève aujourd'hui la résidence du sénateur Arthur Sauvé.

La conduite du docteur Chenier fut diversément appréciée par les historiens qui ont écrit sur la rébellion de 1837-38. Une qualité qu'il faut reconnaître au docteur Chenier, c'est qu'il se montra brave jusqu'à la fin. Il ne fit pas comme plusieurs autres chefs qui fuirent à l'approche du danger. Cette apostrophe qu'il lançait à quelqu'un qui lui disait que ses hommes n'avaient pas d'armes: "Soyez tranquilles, il y aura des hommes tués, vous prendrez leurs fusils," nous fait comprendre son état d'esprit.

"Chénier avait le calme éternel des martyrs ou des héros en face de la mort. Il commandait, et il avait dans son regard, dans sa voix, dans ses gestes, une telle détermination, qu'on lui obéissait machinalement". (2)

DuVern.

(1) Le docteur Jacques Labrie était né à St-Charles de Bellechasse, le 4 janvier 1784.

(2) L.-O. David, "Les Patriotes de 1837-38."

## Discours ..

(suite de la première page)

la solution de transformer votre coopérative alors existante et en lui appliquant une spécialité, savoir, celle de développer, de propager et de transformer votre produit laitier de manière à donner à cette industrie son ancien caractère rémunérateur.

Il me fait plaisir de vous féliciter de vous être joint les uns aux autres dans un concert unique de bonnes volontés, d'avoir envisagé courageusement le problème, d'avoir donné confiance sans hésiter à nos agronomes et aux autres représentants du ministère d'agriculture de Québec et de vous lancer au travail, à la conquête du succès dans l'exploitation, la manutention et la vente de votre produit laitier.

Lois de moi l'idée de vouloir jeter le moindre doute sur le bon travail accompli jusqu'ici par l'ancienne coopérative; ce travail était alors avéré et je suis certain que personne n'en doutait alors, mais il fallait sans nécessité une transformation dans le Statut ou la constitution de notre coopérative afin de la rendre conforme à la loi provinciale des coopératives et lui permettre de prendre l'essor que vous pourrez constater par le rapport des vérificateurs qui vous sera communiqué au cours de la présente assemblée, par votre exécutif.

J'aurais grand tort de ne pas remercier chaleureusement tous les directeurs de votre exécutif du dévouement qu'ils ont déployé durant l'année expirée pour conduire à bien l'entreprise que, je n'en doute aucunement, nous avons tous à coeur.

J'adresse les mêmes remerciements et les mêmes témoignages de reconnaissance à tous les actionnaires, affiliés et patrons de toute la bonne volonté que chacun d'entre vous a manifesté et à la direction et à la société en général dans l'observance des règlements et des ordres qui ont été passés et donnés en vue d'obtenir le succès dont vous pouvez aujourd'hui vous glorifier à bon droit.

Enfin, mes remerciements vont aux officiers et employés de la société qui ont employé leurs volontés, leurs expériences et leurs talents à obtenir les résultats dont une exposition des plus détaillées vous sera offerte dans quelques instants.

Vous voyez facilement pourquoi je me permets de qualifier de grande fête de la coopération la présente séance.

En terminant, vous me permettez de saluer avec beaucoup de satisfaction la présence des officiers du département de l'agriculture de notre province qui viennent s'unir à vous pour fêter la coopération, pour prendre connaissance de nos succès et nous donner leurs conseils prévoyant qui nous permettront de continuer notre oeuvre de succès en succès et de parvenir avec les années à l'assimilation parfaite au sein de nos populations rurales, de l'idée et de la pratique de la coopération et dans le domaine de la production et dans le domaine de la consommation, dans le domaine de

l'achat et de la vente et s'il était possible de réaliser ce qui se passe en certains pays d'Europe, en Suède par exemple, la coopération universelle de toutes les activités humaines en cette province et dans tout le Dominion du Canada. Merci messieurs.

## Quelques-unes de nos folies depuis un quart de siècle

(suite du numéro précédent)

Enfin!... la guerre est finie!... Nos habitants, entraînés comme les autres par l'appât du gain, avaient acheté, à des prix fous, une grande terre pour chacun de leurs garçons que n'avaient pas encore alléchés de luxe, le confort et le salaire gonflé que l'on trouvait dans nos villes.

Certains cultivateurs ont eu leurs folies comme tous les autres. Ils ont joué à leur bourse, eux aussi et qui pis est, ils ont joué sur une forte marge en hypothéquant leurs terres déjà payées et qui les avaient très bien fait vivre jusque-là. Ils se sont alors mis au cou la corde qui les étranglait maintenant, et comme la très grande majorité sont encore honnêtes, francs et loyaux, inhabiles, par ailleurs, à éluder la loi à la manière des financiers retors, ils subissent aujourd'hui la conséquence de leur imprudence.

M'est avis qu'au lieu d'hypothéquer leurs terres, — et je mets un s à dessein, parce qu'on a vu des vendeurs insatiables exiger des garanties sur toutes les terres que l'acheteur possédait déjà, — m'est avis, dis-je, qu'au lieu d'hypothéquer leurs terres et d'agrandir leur domaine, ils auraient mieux fait d'améliorer ce qu'ils avaient déjà, de se donner plus de confort: aqueduc, eau chaude, et froide même dans les chambres, douches, bain, électricité, téléphone, et d'améliorer surtout leurs méthodes de cultures.

Mais, enfin, tout ceci est du passé, et il n'y a plus qu'une leçon à en tirer pour l'avenir. Puisse-t-elle nous profiter, à nous et à nos enfants!

L'après-guerre a fourni à l'industrie, encore plus qu'à l'agriculture, une prospérité inouïe. Il fallait reconstruire l'Europe dévastée, et cela devait amener dans le monde entier, un regain de vie et d'activité sans précédent. Les grands financiers nationaux et internationaux, aussi bien que les trustards sur les patates, le sucre et le beurre, par exemple, nullement gênés par les gouvernements, avaient eu, vers la fin de la guerre, l'occasion d'expérimenter comme il est facile de faire de l'argent aux dépens du peuple que l'on avait alors nourri d'oléomargarine et de graisses falsifiées. Les chimistes s'étaient mis de la partie pour frelater les produits.

Par ailleurs, l'urgence nécessitée de se protéger contre un ennemi que l'on disait infernal, et celle aussi de lui tuer vite le plus de soldats possible força le génie à inventer gaz et machines d'une efficacité insoupçonnée.

Toutes ces inventions furent ensuite appliquées, avec quelques modifications, sans doute, à l'industrie d'après-guerre. Le machinisme eut son apogée et détrôna l'ouvrier. La machine faisait tout. Elle marchait tant que tout allait bien. Il suffisait d'un homme, ou même d'un enfant pour la mettre en marche en cas d'arrêt causé intentionnellement par la moindre défectuosité de son produit. On pouvait produire en un jour, et avec quelques hommes seulement, plus qu'autrefois en un mois avec des centaines d'ouvriers.

La production ne serait donc jamais épuisée et il fallait relever le plafond de consommation par des annonces et des systèmes de propagande qui atteindraient tout le monde.

Dans les villes, la construction marche bien. Certains propriétaires des lots de 1910-11, après avoir payé en taxes 8 ou 10 fois le prix de leurs terrains, sont fiers de les bâtir en série. On construit. On construit. On construit toujours. Une maison n'attend pas l'autre. On bâtit l'été, l'hiver, à la pluie, aux grands froids. Pourvu que la maison puisse se tenir debout pour la vente. Qu'elle soit chaude ou froide, peu importe. On enchaîne toutes ces propriétés dans des hypothèques comme firent les habitants pour leurs terres.

Notre crédit est excellent; il faut en profiter. Tout marche à mer-

veille. Cependant, si beaucoup de constructeurs ont bâti des centaines de maisons, très peu, et même très peu de leurs terrains ne leur appartient en propre, car tout est hypothéqué.

Les trustards et les financiers emboîtent le pas pour empêcher l'argent. L'idée de prospérité et de progrès est lancée. Elle a même gagné tout le monde et c'est le temps de faire la saignée. Les trusts de l'électricité et du papier; la Montreal Light Heat; La Beauharnois et le Canada Power; pour ne nommer que ceux-là, allaient sauter sur leurs victimes. L'engouement se fit bientôt sentir à la bourse et l'on vendit du "Nickel" — (Nickel? Nickel?) — cinq ou six fois divisé, 70, 73... Canada Car: 175... et encore? C'était l'ère des chemins de fer et non des camions.

Les boursiers firent d'abord leur fortune sur la hausse. Les moins avertis se firent attraper et tombèrent au fond du gouffre. Les autres doublèrent leur fortune sur la baisse, encore et toujours aux dépens des petits épargnants tout surpris de voir que le Nickel et le Canada Car n'avaient pas coté plus haut!

Après toutes ces ruines financières et morales, on eut un sage avertissement de nos gouvernants et de nos économistes: "Il faut se méfier de certaines valeurs qui ne sont pas de toute sûreté." Mais, que diable avons-nous besoin de vos conseils, maintenant que nous sommes tous coulés? Il fallait nous avertir plus tôt. Vous auriez dû faire des lois qui nous eussent protégés, encourager, par exemple, la fondation de Syndicats coopératifs et de Caisses Populaires où déposer nos économies. Vous auriez dû, croyons-nous, chers ministres et députés législateurs provinciaux et fédéraux, vous auriez dû garder pour la province et pour vos chers électeurs de votre beau comté, nos forêts et nos pouvoirs d'eau. Qu'avons-nous ici besoin de financiers ultra 45e et de milliers d'immigrants, et pourquoi ne nous avez-vous pas protégés contre les trusts et la haute finance?

Maintenant que nous avons tout perdu et que nous n'avons plus rien à risquer non plus qu'à gagner, vous voudrez bien, s.v.p., nous secourir.

Tout équilibre, en effet, est rompu dans votre système économique: on brûle du blé dans l'Ouest quand on crève de faim dans l'Est; on jette le café à la mer quand on le paie ici 50 sous la livre. Plus aucune proportion entre production et consommation, non plus qu'entre capital, travail et salaire.

Commencez la réforme par en bas. — Ambitionnez de vous faire élire loyalement, honnêtement et toujours en vue du bien commun. Et pour réaliser cet idéal, apportez votre part de travail pour réduire notre peuple afin qu'il comprenne que le vote a une valeur sociale. — Et quand le peuple aura compris que le vote a une valeur sociale, qu'il a été institué pour le bien commun et non pour le bien individuel, il sera facile de trouver des mandataires vraiment pénétrés de ce principe essentiellement chrétien.

Travaillez ensuite à faire des lois qui rétablissent tous les équilibres et observer-les bien vous-mêmes ces lois-là. Ensuite, tâchez de diminuer les dépenses le plus possible et au plus tôt. "Vite, ça presse." A voir les déficits des pays qui se chiffrent par millions et par milliards, c'est à se demander où l'on s'en va. Tâchez d'équilibrer les budgets sans augmenter les taxes qui éreintent déjà les petits propriétaires.

Ces derniers, au temps de la prospérité, passaient pour fous, parce qu'ils ne dépensaient pas tout ce qu'ils gagnaient. "C'étaient des chiches, disaient-ils, des grignes, (green) des grippe-sous; ils tondaient les oeufs". Malgré toutes ces ironies, ils ont préféré faire des économies, s'acheter de petites maisons, et ils ne sont pas bien aises, aujourd'hui, de faire vivre à rien faire, par les taxes élevées qu'ils payent au gouvernement et aux municipalités, ceux-là même qui dépensaient follement et tournaient en ridicule leurs épargnes. La crise vient bien plus de ce que l'on n'a pas gardé de ce que l'on n'a pas gagné.

Faites-nous des lois qui protègent les honnêtes gens et non pas la canaille. Tous les bandits ont des pistolets et les gentils n'en peuvent avoir. Donnez-nous au plus vite une carte d'identité avec force détails afin que l'on sache avec qui l'on traite et à qui l'on a affaire. Je doute fort que les personnes sérieuses, franches et loyales aient des raisons valables de n'en pas (à suivre sur la page 7)

## « NOUVELLES LOCALES »

M. Irénée Clément est de retour d'un voyage de quelques jours à St-Lin, pour assister aux funérailles de M. Jos Landry qui eurent lieu samedi dernier.

MM. Albert Gagnon et Horace Cartier de Montréal étaient à St-Justin en fin de semaine.

Mlle Berthe Chapdelaine est allée à Montréal ces jours derniers.

Mlle Irène Dupuis est actuellement de passage pour une quinzaine à Maskinongé, chez sa soeur Mme Adrien Gagnon.

MM. Robert Vézina et W. L. Gagné sont allés à Montréal en fin de semaine.

M. Donat Dupuis de Montréal est venu chez son père M. Amé Dupuis dernièrement.

M. le notaire Langlois est allé à Montréal par affaires en fin de semaine.

M. Joseph Bussièrès est actuellement malade au point qu'il a dû garder le lit depuis quelques semaines. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Albert Philibert, fils Ovilas qui était gravement malade à l'Épiphanie a été transporté à l'Hôpital Notre-Dame à Montréal où il y subit une grave opération. Son état est maintenant satisfaisant.

M. et Mme Ovilas Philibert sont allés à Montréal la semaine dernière rendre visite à leur fils Albert, à l'hôpital N.-D.-de-la-Santé.

Mlle Clémence et Jeanne d'Arc Lefrançois de Ste-Ursule de passage chez MM. Henri et Léopold Casaubon pour la semaine.

Mme Walter Gagnon de Montréal-Est de passage chez sa mère Mme Philorum Gagnon ces jours derniers.

Mme Omer Fleury, ainsi que ses deux filles Mme Omer Gauthier, née Jeanne et Juliette de Montréal a St-Justin ces jours derniers.

Mme Charles Trudel de Ste-Ursule, passe quelques jours chez ses filles à St-Justin.

M. Adrien Vachon de Joliette était à St-Justin chez M. Napoléon Gaboury, faire une démonstration sur les produits Ware-Ever.

M. et Mme Emile Chevalier de Beauséjour chez M. et Mme Charles Lemire dernièrement.

M. Jos Lévesque de Québec était à St-Justin la semaine dernière.

On dit que E.... et R.... font des rendez-vous le soir mais... avant neuf heures.

**BAPTEME:**

Joseph, Gabriel, Marcel, fils de Denis Plante et de Agnès Sarazin. Parrain Napoléon Sarazin, Marrainne: Elise Ayotte.

Le 23 février un rouble de parents et d'amis se réunissait pour une partie de cartes chez M. Hormisdas Dauphinais. Étaient présents: M. et Mme Hormisdas Dauphinais, M. et Mme Edmond Casaubon, M. et Mme Honoré Clément, M. et Mme Hormisdas Lefebvre, M. et Mme Eugène Boivin, M. et Mme Napoléon Bruneau, M. et Mme Ovilas Hubert, M. et Mme Omer Lefebvre, M. Emile Gagnon, M. Joseph Dauphinais, Lionel Dauphinais, Yvette Bruneau, Raymond Bruneau, Robéa Dauphinais, René Hubert, Flora Dauphinais, Lucien Lefebvre, Lucienne Lefebvre, Edouard Ladouceur, R.-Aimée Boivin, Léonard Carufel, Françoise Clément, Maurice Vertefeuille, Brigitte Clément, Maurice Boivin, Raymond Lefebvre, P.-Emile Bruneau, Thérèse Lefebvre, Rita Clément, M.-Rose Bruneau. — A minuit, un délicieux goûter fut servi. Il y eut chant et musique. On se sépara à une heure avancée en emportant un bon souvenir de cette agréable soirée.

J'y Étais.

Le 18 février dernier avait lieu chez M. Hormisdas Thibodeau un dîner familial ainsi qu'une soirée. Parmi les personnes présentes, on remarquait: M. et Mme Hormisdas Thibodeau, M. Ludger Thibodeau, M. et Mme Léo Thibodeau, de Louiseville, M. et Mme Justin Plante, de St-Barthélemy, M. et Mme Lionel Lemyre et leur fils Armand, de St-Viateur, M. et Mme Armand Berperon, M. et Mme Raoul Gaboury, M. et Mme Ovilas Gaboury, M. et Mme Stanislas Gaboury, de Maskinongé, M. David Gaboury, M. Adrien Gaboury, M. et Mme Charles Landry, de Maskinongé, M. et Mme Alfred Thibodeau, Mme Cuthbert Mayer, Mme Romulus Lafrenière, Mlle Cécile Thibodeau, MM. Donat St-Cyr, Viateur Bussièrès, Roland St-Cyr, Rosaire Plante, de St-Barthélemy, Mlle Marie-Rose, Irène et Gabrielle Gaboury, MM. David, Maurice, Ubald, Clovis et Idège Gaboury, de Maskinongé, MM. Oscar et Clément Paquette, Armand Vanasse, Mlle Rachelle Vanasse, M. Henri-Paul Lemyre, de Maskinongé, Mlle Annette, Imelda et Irène Bellemare, Marie-Ange Dauphinais, Simonne Gagnon, Rachelle Paquette, Claire-Rita Toupin, MM. Edgar, Gérard, Roland et Donat Bellemare, Arthur Doucet, Mlle Jeannette et Marie-Stella Lafrenière, Madeleine Déziel, de Montréal; MM. Georges Doucet, Angelbert Gagnon, de Maskinongé; MM. Denis et Roger Gagnon, Roland Dauphinais, Germain Doucet, Charles-Edouard Ladouceur, Ernest Villeneuve, Annette Villeneuve, Lionel et Léopold Pepin, Rosaire Lafrenière, Monique et Etudiante Bellemare, Albert Paquette, Hubert Gagnon, Alphonse Frappier. Durant la soirée, il y eut chant, musique, déclamations et danse. Un délicieux goûter fut servi. Les invités se séparèrent au petit jour, heureux d'avoir une fois de plus goûté aux délices que peut fournir une telle réunion.

«Un voyage idéal dans des circonstances idéales»

### 37ième EXCURSION ANNUELLE

— DE —

L'Association Chorale St-Louis de France

Sous la patronage de M. le Curé A. Palement

Quatre jours complets en croisière sur le plus beau fleuve du monde, à bord du vapeur «QUEBEC» nolisé pour l'usage exclusif de nos excursionnistes.

Voyez: Percé, Tadoussac, La Malbaie, le majestueux Saguenay, les Caps Trinité et Éternité.

Du dimanche le 28 juin à 2 hres p.m. jusqu'à jeudi le 2 juillet à 11 hres a.m. (heure avancée)

Aux messieurs du clergé. — Voici un magnifique voyage pour Messieurs du clergé... et à bon marché. Ce voyage ne dérangerait pas leur ministère dominical — vu que nous partons le dimanche après-midi — L'an dernier plus de 25 prêtres nous accompagnaient. Si ce voyage vous intéresse, écri-

vez pour avoir les conditions. Adressez votre lettre à M. Wilfrid Duchesnay, 5322 Ave. Delorimier, Montréal. Ce dernier se fera un plaisir de vous donner toutes les informations dont vous aurez besoin.

### «Pardessus les Toits»

M. Wilfrid Duchesnay de nouveau au Programme ce soir

Veillez être aux écoutes ce soir pour entendre notre ami M. Wilfrid Duchesnay au programme de la Maison L.-N. Messier de Montréal au Poste CKAC, de 8.30 à 8.45 hrs. Il sera assisté du Trio Napolitain composé de violon, guitare et accordéon. Voici le programme en détail.

Musique: Sharp Shooters, marche, Trio Napolitain.

Chant: Mon petit village, M. Wilfrid Duchesnay.

Musique: Echos du cœur, petite valse de concert; Trio Napolitain.

Chant: Cruelle Berceuse, Th. Botrel; M. Wilfrid Duchesnay.

Musique: Tango de la Galousia; Trio Napolitain.

Chant: L'amour est un enfant de Paris; M. Wilfrid Duchesnay.

Au piano d'accompagnement: Mlle Jeannette Duhamel.

### Feuilles d'Action Catholique

Le deuxième feuillet d'Action catholique, «Patrons et ouvriers» par le P. Arthur Dubois, S.J., traite de l'union des catholiques dans l'angoissante question ouvrière. Sujet aussi actuel que la «Presse catholique» dont vous parlait le premier feuillet.

Dans l'encyclique «Rerum novarum», Léon XIII, le pape des ouvriers, nous dit: «Cette situation — la condition des ouvriers — préoccupe et exerce à la fois le génie des doctes, la prudence des sages, les délibérations des réunions populaires, la perspicacité des législateurs et les conseils des gouvernants, et il n'est pas de cause qui saisisse en ce moment l'esprit humain avec autant de véhémence.» Le Père Dubois aborde cette question avec une compétence reconnue.

Ce deuxième feuillet d'Action catholique se présente sous le même format portatif que le premier, avec quelque huit pages en plus. Se vend au même prix et s'envoie, nous l'espérons, tout aussi rapidement.

Lisez, faites lire  
3 POUR 5 SOUS  
1 POUR VOUS 2 POUR LES AUTRES

Prix populaires: \$12.00 le mille, \$1.50 le cent, 20 sous la douzaine. A paraître: No 3: La connaissance du catéchisme, Alexandre Dugré, S.J.

Editions du Messager Canadien  
1961 rue Rachel Est, Montréal

### Quelques-unes de nos folies depuis un quart de siècle

(suite de la page 6)  
vouloir, et seuls les gens malhonnêtes profitent de sa non existence. Principes enim et leges non sunt timori boni operis, sed mali... (Rom. Ch. XIII, Verset 3)

Tel marchand s'est acheté un auto neuf après chacune des trois banqueroutes qu'il a faites et certains époux mariés en séparation de biens mettent le débit au compte du mari quand tout le crédit est au compte de l'épouse. Certains débiteurs soi-disant insolubles vivent plus largement que leurs propres créanciers, et l'on a même vu de ces premiers, parce qu'insolubles, traîner injustement les derniers devant les tribunaux pour le simple plaisir (diabolique) de leur faire payer des frais à la cour et aux avocats qui ne les refusent pas.

Tel notaire de l'aristocratie, après avoir négligé pendant plus de 5 ans de payer une juste dette, prend avantage de la prescription et traîne en justice son créancier parce que ce dernier a eu le malheur de lui demander gentiment son dû devant témoin dans son propre bureau.

Maints débiteurs, pour un dollar seulement, vendent toutes leurs propriétés à des amis insolubles pour éviter les poursuites de créanciers honnêtes et souvent dans le besoin.

Où vos lois sont mauvaises ou elles ne sont pas bien observées? A moins que la situation du propriétaire ne soit plus mauvaise encore que celle du chômeur et de l'insol-

## 69ième Anniversaire de M. Taschereau



L'honorable L.-A. Taschereau, premier Ministre de la province depuis bientôt seize ans a 69 ans aujourd'hui. Pour M. Taschereau, ça été une journée de travail, comme celles qui l'ont précédée et celles qui suivront.

M. Taschereau est né le 5 mars 1867, l'année de la Confédération. Il est entré dans la vie publique à l'âge de 25 ans, alors qu'il était jeune avocat. Il est député à l'Assemblée législative depuis environ 35 ans.

Enfin, vous voyez bien que ça ne peut pas marcher longtemps comme ça. Rétablissez au plus tôt l'équilibre, sinon, tout croulera en commençant par les gouvernements, et non pas nécessairement par les Jésuites.

Tel gérant d'une Caisse Populaire s.v.p., s'empare de \$25 à \$30 mille, en passe à son frère qui roule la bombance et auto sans nécessité, et l'on ne peut pas le condamner en justice parce qu'il a déclaré devant les tribunaux qu'il n'a plus cette somme aujourd'hui, mais qu'il a bien l'intention de la remettre aussitôt que possible.

Si l'intention suffit en justice légale et devant la Cour Suprême, je doute qu'elle ne suffise en conscience et devant le Juge Suprême, surtout lorsque cette intention ne correspond aucun effort pour payer ses dettes. «Non omnis qui dicit mihi: Domine! Domine! intrabit in regnum coelorum, sed qui facit voluntatem Patris mei qui in caelis est.» (Mt. VII - 21). «Ce n'est pas celui qui m'appellera: Seigneur! Seigneur! qui entrera dans le royaume des cieux, mais celui qui fera la volonté de mon Père...»

Vraiment, je crois que seules la franchise, la loyauté, la charité et la justice, pratiquées constamment

PAX HOMINIBUS BONAE VOLUNTATIS!

J.-E. PAQUIN.

**Cette RÉELLE SAVEUR de HOLLANDE**

**40 ONCES, \$2.65**

*En vente au Canada depuis plus de 100 ans.*

**GIN FLACON PLAT, 26 ONCES, 85¢ \$1.90**

**de KUYPER**

Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695.

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON.

## Sur les ailes de la fumée

Lorsque Jacques Cartier arriva à Hochelaga pour la première fois, en 1534, il fut fortement intrigué à la vue des Indiens qui fumaient du tabac. Il apprit que c'était une coutume ancienne et honorable et fut invité par un Indien hospitalier à en essayer une bouffée. Il rapporte que — "c'était très piquant et faisait l'effet de poivre dans la bouche". A cette date, la culture et la préparation du tabac se faisaient d'après des méthodes plutôt primitives. Lorsque les Français s'établirent dans la Province de Québec, une Ordonnance coloniale française défendait la vente du tabac au détail; par conséquent, il n'y avait aucun encouragement à en améliorer la qualité ou à en augmenter le rendement.

Ce qui précède représente quelques-uns seulement des faits intéressants se rapportant à l'industrie du tabac — qui constitue maintenant une des industries les plus im-

portantes de la Province de Québec — donnée dans une publication récente, intitulée "SUR LES AILES DE LA FUMÉE", et qui a été préparée par la Division de Québec de l'Imperial Tobacco of Canada, Limited.

L'industrie du tabac a été soigneusement développée par des experts et des personnes qui s'occupent de faire des recherches sur le terrain aussi bien que dans l'usine; par des représentants du Gouvernement et surtout par les employés de l'Imperial Tobacco Co. Peu de produits des champs demandent autant de soins que le plant de tabac. "Le Canada", déclare la publication sous revue, "cultive une moyenne de 45,000,000 livres de tabac annuellement.

Le programme de la Compagnie, visant à améliorer la qualité et le rendement du tabac au bénéfice du planteur, comprend plusieurs éléments essentiels. Une partie du programme embrasse une série d'expériences sur les engrais, chez les planteurs du Nord et du Sud de la Province de Québec, par lesquelles

on espère déterminer le moyen le plus sûr d'augmenter la production d'une feuille propre à la fabrication du cigare, et aussi d'améliorer son arôme et ses propriétés de combustion et autres caractéristiques, — le tout au profit du manufacturier aussi bien que du consommateur.

"SUR LES AILES DE LA FUMÉE" donne également un aperçu de l'art délicat de la préparation et de la production du tabac dans des conditions modernes, soit sous forme de cigares, cigarettes, tabac à pipe ou tabac à chiquer. Nous sommes informés qu'environ 70 pour cent des 5 billions et plus de cigarettes fabriquées au Canada annuellement sortent de la fabrique de l'Imperial Tobacco Company, rue St-Antoine. Chaque marque de cigares, cigarettes et tabacs a sa formule propre à laquelle on adhère rigide-ment afin que les fumeurs y trouvent toujours les caractéristiques auxquelles ils sont habitués.

Les premières cigarettes fabriquées à la machine au Canada, peu après 1888, furent l'"Athlete" et la "Gloria", qui conquirent à cette

## Le thé à sa perfection

# THÉ "SALADA"

époque la faveur du public.

Le produit piquant et fort que Jacques Cartier goûta il y a plus de 400 ans est passé "sur les ailes de la fumée" dans le domaine de l'irrévocable, — et à sa place nous trouvons maintenant des produits doux, délicieux et aromatiques, — que

nous connaissons sous les noms de SWEET CAPORAL, TURRET, GOLD FLAKE, OLD CHUM, ou d'aucune des nombreuses marques populaires avec lesquelles plusieurs d'entre nous aiment à se voir transporter loin de leurs soucis "sur les ailes de la fumée".

## "L'APPEL DE LA RACE"

Extrait de "L'appel de la race",  
par Alonié de Lestres

Légendes de Victor Barrette,  
du "DROIT", Ottawa.



Tous n'avaient pas le cœur clair et aimant de Virgiana. William revint du Loyola, dur d'allures comme un joueur de rugby.



L'inconvertissable ne tenait plus qu'à la compagnie du grand-père. Lantagnac l'y rejoignit. Virginia défendait la conduite de son père.



Au salon des Fletcher, William soutenait qu'un père ne saurait imposer ses volontés en matières nationales. Le devoir, c'est de s'assimiler...



S'assimiler avait été la faute de Lantagnac. A céder au milieu prétendu supérieur, se disait-il, j'ai failli tout perdre. J'en ai trop entendu!



Et rentré dans son cabinet, il revit Virginia priant à ses genoux de la bénir, au premier de l'an, comme tant des siens avaient béni...



Mais retourné aux classes, William osa soutenir, dans un débat public, la nécessité d'imposer au Canada les écoles nationales — une absurdité!



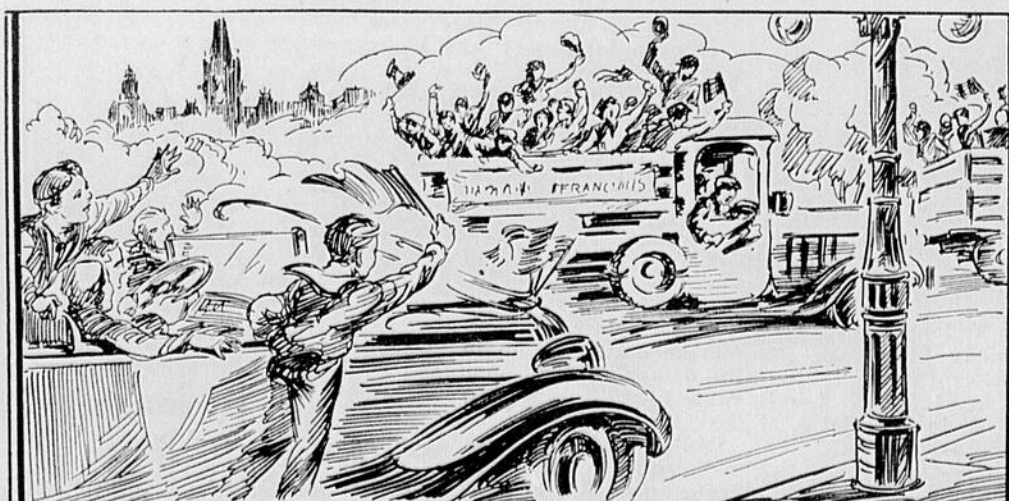
Le pauvre père apprit cette triste nouvelle d'un journal de Montréal. L'incident était malheureux. Ce coup de tête frappait en plein cœur.



Wolfred, repris au sang paternel, écrivit aussitôt une lettre pour blâmer le geste de son aîné. Virginia demeurait toujours fidèle.



**PREPARATIFS DE BATAILLE**  
La lutte scolaire entrainait, ces jours-là, dans sa période la plus aiguë. Le gouvernement de Toronto et ses honteux ins-  
pirateurs se faisaient odieux.



On alla jusqu'à instituer une "Petite Commission", organisme d'une rare illégalité. Les droits des parents étaient effacés d'un léger trait de plume.

La Capitale et plusieurs villes et villages de l'Ontario entendirent alors les protestations de milliers de petits compatriotes: Français, toujours! (à suivre au prochain numéro)



Les rues résonnaient de cris héroïques: Nous voulons les Frères et les Soeurs, nos maîtres et nos maîtresses. Oh! les admirables enfants!